

CRISE EN LIBYE

Boukadoum réitère la position de l'Algérie en faveur d'une solution politique

P. 14

ALGÉRIE-ONU

L'Algérie élue à la vice présidence de la 3^{ème} commission de l'AG de l'Onu

P. 24

MEURTRE DE LA JEUNE CHAÏMA

Le suspect avoue l'avoir battue et brûlée (procureur de la République)

P. 8

DÉBUT DE LA CAMPAGNE RÉFÉRENDAIRE SUR LE PROJET D'AMENDEMENT DE LA CONSTITUTION

Tebboune : "une réponse aux exigences d'édification d'un Etat moderne"

La campagne référendaire sur le projet d'amendement de la Constitution, soumis à référendum populaire le 1er novembre prochain, débute aujourd'hui sous le slogan "Novembre 1954: la libération, Novembre 2020 : le changement". Le dispositif réglementaire de l'ANIE prévoit qu'elle sera animée par le staff gouvernemental, les partis politiques disposant d'un groupe parlementaire au niveau des deux chambres du Parlement ou de 10 sièges au sein des deux chambres du Parlement, ou des sièges au sein des Assemblées populaires locales dans au moins 25 wilayas. Sont également habilités à animer la campagne référendaire, les associations nationales jouissant d'une représentation effective au moins au niveau de 25 wilayas et les personnalités politiques. Dans un message aux participants au Colloque international, organisé sous le thème de "La Constitution au service du citoyen : grands axes de l'amendement constitutionnel", le président Tebboune a estimé que cette nouvelle étape qui "participe des exigences d'édification d'un Etat moderne" constitue également une réponse « aux revendications du Hirak populaire béni et aux aspirations du peuple à l'exercice de la véritable démocratie". P. 3

Dknews/APS



COUR D'ALGER

«Khalida Toumi n'est pas en "situation de détention arbitraire"»

P. 24

TRANSPORT AÉRIEN
Une compagnie publique pour prendre en charge le transport domestique

P. 6

NUMÉRISATION ET STATISTIQUE
"Les plans d'action sectoriels d'urgence livrés avant fin 2020"

P. 4

SANTÉ

IMMUNITÉ
Les 5 oligo-éléments qui la boostent

P.p 12-13

FOOTBALL

MERCATO
Du nouveau pour Benlamri, Ounas et Ghezzal avant le gong final

P. 21



CINEMA

Deux longs-métrages algériens parmi les 20 meilleurs films en Afrique (The Guardian)

P. 16

OLÉICULTURE
Bouira exporte ses premières quantités de l'huile d'olive vers l'Europe

P. 2

GHARDAÏA

Saisie de plus de 34.979 unités de produits pyrotechniques



Pas moins de 34.976 unités de produits pyrotechniques, de différentes formes et puissance, ont été saisies par les éléments de la sûreté nationale à Gharadaia et Métlili auprès de quatre vendeurs ambulants, a rapporté mardi la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Agissant sur information faisant état de vente de pétards par des jeunes à Gharadaia et Métlili, les policiers ont mis en place des dispositifs et une série de mesures notamment l'intensification des opérations de contrôle, la multiplication de patrouilles mobiles à travers les axes routiers les plus fréquentés par les revendeurs de pétards, ce qui a permis l'arrestation de trois individus (21 à 25 ans) en possession de plus de 6.095 unités de produits pyrotechniques d'origine étrangère, introduits illégalement sur le marché national. L'enquête a révélé l'existence d'un individu (20 ans) qui écoulait ces produits auprès des jeunes de la localité de Métlili, son arrestation et la saisie de 28.884 unités de produits pyrotechniques.

Présentés devant les instances judiciaires, les quatre individus ont été éclopés d'un an de prison à vec sursis et d'une amende de plus de 100.000 DA.

A l'approche de la commémoration de l'anniversaire de la naissance du Prophète Mohamed (QSSL), des efforts sont déployés par les éléments de la sûreté nationale pour lutter contre la vente de pétards et autres objets pyrotechniques potentiellement dangereux et sources d'accidents, d'incidents et de conflits entre personnes.

TIARET

2 morts et 5 blessés dans un accident de la circulation

Deux personnes sont mortes et cinq autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu lundi sur le chemin de wilaya (CW) 11 reliant Tiaret et Tagdemt, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Les éléments de l'unité principale de la Protection civile sont intervenus après une collision entre quatre véhicules, ayant fait deux morts et cinq blessés, a-t-on indiqué. Les premiers soins ont été prodigués sur place aux blessés, qui ont ensuite été transférés vers les urgences de l'hôpital "Youcef Damerdji" du chef-lieu de wilaya, a-t-on précisé de même source.

Les corps des deux victimes ont été déposés à la morgue de l'hôpital, a-t-on ajouté.

OUARGLA

Plus de 4,4 milliards DA de créances détenues par la Sonelgaz

Un montant de 4,48 milliards DA de consommation impayée est détenu, jusqu'à la fin du mois d'août dernier, par l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) dans la wilaya de Ouargla auprès de ses clients, a-t-on appris lundi auprès de la cellule de communication de l'entreprise.

Ces créances sont détenues auprès des abonnés au réseau de basse tension avec un volume de 3,02 milliards DA et auprès des autres clients du réseau de moyenne tension avec 1,44 milliard DA, tandis qu'un montant de 20 millions DA représente des dettes à honorer par les clients du réseau de haute tension, a détaillé la chargée de communication, Rabea Daouadi. Le retard de paiement a eu un impact négatif sur la mise en œuvre du programme de développement de l'entreprise et l'amélioration de ses prestations, dont le lancement des projets d'extension du réseau d'électrification, d'installation des transformateurs et de nouveaux départs électriques, a-t-elle fait savoir. Dans le but de recouvrer ses créances, la Sonelgaz a mené des actions de sensibilisation auprès de ses clients pour les inviter à s'acquitter de leurs dettes.

L'entreprise recense jusqu'à la fin du mois de juillet dernier 179.850 abonnés, dont 177.205 abonnés au réseau de basse tension, 2.637 à celui de moyenne tension et huit (8) abonnés au réseau de haute tension.

EL TARF

Arrestation de trois passeurs de candidats à l'émigration clandestine à El Kala



Trois (03) passeurs de candidats à l'émigration clandestine à partir de la daïra côtière d'El Kala (wilaya d'El Tarf) ont été arrêtés par les services de la Sûreté de daïra, a rapporté lundi le chargé de communication à la Sûreté de wilaya.

Agissant sur la base d'une plainte pour vol d'un téléphone mobile appartenant à un individu résidant dans la wilaya d'Alger, les services de police ont ouvert une enquête qui a permis de mettre à jour un réseau spécialisé dans la planification de traversées clandestines par voie maritime, a ajouté le commissaire principal Mohamed Karim Labidi.

Deux des individus sont originaires de la wilaya d'Alger, quant au troisième complice, un "dangereux" récidiviste, il est issu de la commune frontalière d'El Kala, a relevé la même source.

Deux des mis en cause ont été arrêtés avec en leur possession des téléphones portables utilisés dans le cadre de leurs activités suspectes et 300.000 DA, issus des versements de potentiels candidats à l'émigration clandestine.

Les trois passeurs, âgés entre 20 et 30 ans, ont été présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal de la commune d'El Kala, pour "planification de traversées clandestines".

Les trois complices ont, lors d'une comparution immédiate devant le tribunal de compétence, été condamnés à deux ans de prison ferme, selon la même source.

ORAN - EAU

Des perturbations dans l'alimentation en eau potable à partir d'aujourd'hui

Des perturbations dans l'alimentation en eau potable dues aux travaux de maintenance sont attendues à partir de mercredi au niveau de 13 communes d'Oran, indique-t-on lundi dans un communiqué de la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR). Les perturbations en AEP surviendront suite à un arrêt programmé de la station de dessalement d'eau de mer d'El Mactaa pour des travaux de maintenance prévus le mercredi 7 octobre 2020, note-t-on de même source.

Le programme de distribution sera aménagé à raison d'un jour sur deux durant la période des travaux pour les communes de Gdyl, Hassi Mefsoukh, Benfréha, Bir El Djir, Hassi Bounif, Hassi Ben Okba, Sidi Chahmi, Oued Tlélat, Boufatis, Sidi Benyebka, Bethioua, Mers El Hadjadj et Ain El Bia, précise le communiqué. La durée prévue pour les travaux de maintenance est de 36 heures (24 heures dédiés à la réalisation des travaux et 12 heures au remplissage des réservoirs), souligne-t-on à la SEOR, assurant que l'alimentation en eau potable sera rétablie dès l'achèvement des travaux.

La SEOR saisira l'occasion de cette coupure pour procéder à des travaux de maintenance de ses ouvrages au niveau de la localité Mdabra relevant de la commune de Mers El Hadjadj afin d'augmenter les capacités de production.



OLÉICULTURE

Bouira exporte ses premières quantités de l'huile d'olive vers l'Europe



Un investisseur agricole de M'Chedallah (Est de Bouira) a exporté vers l'Europe les premières quantités d'huile d'olive pour l'année 2020, après plusieurs mois de confinement dû à la pandémie de la Covid-19, a indiqué lundi à l'APS le président de l'association des oléiculteurs de la wilaya de Bouira, Arezki Toudert.

"Pour cette année, l'investisseur Ithri Olive qui est de la région de M'Chedallah, a exporté une quantité estimée à 20 000 litres d'huile d'olive en deux opérations d'exportations menées à partir du port de Jijel en juillet et septembre derniers", a expliqué M. Toudert.

Selon les détails fournis par le même responsable, cette modeste quantité d'huile d'olive a été exportée vers la France, la Belgique et l'Angleterre.

"Ces deux opérations sont les premières pour l'année 2020 après plusieurs mois de confinement dû à la pandémie de la covid-19", a-t-il souligné.

Le même investisseur agricole compte exporter davantage dans les prochaines semaines.

"La région de M'Chedallah a enregistré cette année une stagnation dans la production et la vente d'huile d'olive.

Cette exportation peut donc l'aider à pénétrer d'autres marchés extérieurs dans les prochaines opérations", a fait savoir M. Toudert.

Bouira jouit d'un important potentiel en matière de production oléicole, notamment pour la partie Est de la wilaya.

"Nous sommes en train de travailler avec les oléiculteurs pour développer et promouvoir davantage la production de l'huile d'olive et son exportation", a souligné M. Toudert.

"Des formations sont initiées chaque année au profit des oléiculteurs de la wilaya afin de les informer sur les nouvelles pratiques agricoles pour protéger leurs productions et améliorer la qualité de leurs produits", a-t-il dit.

Durant la saison oléicole 2019-2020, la production de l'huile d'olive a dépassé les 9 millions de litres dans la wilaya de Bouira.

"Ce chiffre est en baisse par rapport aux années précédentes.

Cette diminution s'explique, notamment, par les maladies et les conditions météorologiques défavorables", a précisé le même responsable.

ORAN

Raccordement d'écoles primaires à l'énergie solaire à Misserghine

Une opération de raccordement des écoles primaires de la commune de Misserghine (wilaya d'Oran) à l'électricité générée par énergie solaire a été lancée à partir de l'établissement "Okba Ibn Nafaâ", a-t-on appris lundi du président de l'Assemblée populaire communale (P/APC).

Ahmed Safa a indiqué que l'opération, qui garantira la couverture des besoins de ces structures éducatives en énergie électrique, se poursuivra à travers la généralisation de l'expérience au reste des écoles du territoire de la commune.

Le responsable a salué l'initiative, soulignant qu'elle sera "bénéfique" pour la commune au vu des effets positifs qui ont découlé sur les plans environnemental et financier.

Il a fait savoir que le projet vise la rationalisation des dépenses et la réduction de la facture d'électricité sur le budget de la commune.

AMENDEMENT DE LA CONSTITUTION

Président Tebboune : "le projet d'amendement de la Constitution participe des exigences d'édification d'un Etat moderne"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué lundi à Alger que le projet d'amendement de la Constitution, soumis à référendum populaire le 1er novembre prochain, "participe des exigences d'édification d'un Etat moderne" et "répond aux aspirations du peuple à l'exercice de la véritable démocratie".

Le projet d'amendement de la Constitution "participe des exigences d'édification d'un Etat moderne et répond aux revendications du Hirak populaire béni et aux aspirations du peuple à l'exercice de la véritable démocratie", a souligné le président Tebboune dans un message aux participants au Colloque international, organisé sous le thème de "La Constitution au service du citoyen: grands axes de l'amendement constitutionnel", lu en son nom par son Conseiller chargé des affaires juridiques et judiciaires, Boualem Boualem.

"C'est à ce titre que j'ai tenu à soumettre au peuple souverain dans sa décision ce document capital pour l'édification de la nouvelle Algérie, qui doit reposer sur les fondements de la démocratie et de la bonne gouvernance et opérer une rupture avec les pratiques du passé", a-t-il précisé.

L'amendement constitutionnelle "est une étape cruciale dans le cadre de la concrétisation de mon engagement à parachever la satisfaction des revendications exprimées par le peuple à travers le Hirak populaire béni et authentique, ainsi que des promesses auxquelles je m'étais engagé devant le peuple et que j'ai commencé à réaliser avec une sincère volonté selon une vision stratégique claire qui en appelle au pragmatisme de tout un chacun", a soutenu le Président Tebboune. Rappelant son engagement devant le peuple d'ouvrir à l'édification d'une nouvelle Algérie, le président de la République a indiqué que l'amendement de la Constitution, qui est la Loi fondamentale de l'Etat et le socle indispensable à l'édification d'une nouvelle République, s'inscrit dans le cadre de cette démarche.

Afin que ce projet soit "consensuel", il a été soumis à enrichissement et débat à "grande échelle", en permettant à diverses composantes de la société, aux institutions, aux partis politiques et aux acteurs de la société civile d'en discuter "pendant plus de quatre mois, malgré la crise sanitaire induite par l'épidémie de Coronavirus dans notre

pays et dans le monde", a fait observer le Président Tebboune. Dans ce contexte, M. Tebboune a évoqué sa décision d'organiser la consultation populaire le 1er novembre "en tant que date phare dans l'histoire nationale, source d'inspiration d'enseignements pour la génération de Novembre, qui a pris ses responsabilités envers le peuple en déclenchant une Glorieuse Révolution qui a inspiré les peuples et les pays en quête de libération du joug colonial".

Et d'ajouter que "la symbolique de cette date confère un caractère particulier au référendum". Pour le président de la République, il sera la clé pour l'édification d'une Algérie attachée à sa ligne novatrice et tournée vers la construction d'un Etat sur des fondements transparents de démocratie, d'état de droit, d'indépendance de la magistrature, de droits et de libertés garanties et de lutte contre la corruption sous toutes ses formes".

Le choix de cette date, poursuit le Président, "se veut un message de ce que le peuple algérien est un et indivisible et que son unité réside dans ses valeurs nationales et religieuses, cristallisées en les positions de la Glorieuse révolution de libération, notamment la Déclaration du 1er Novembre 1954".

Un message signifiant à tout un chacun que le peuple algérien a définitivement tranché la question de l'identité et qu'il est déterminé à préserver sa stabilité et à mettre en échec toutes les velléités de semer la zizanie et le doute parmi ses rangs, tout en aspirant à construire un avenir radieux dans le cadre de la paix, de la sécurité et de la stabilité, a-t-il encore souligné. Dans le même ordre d'idées, le Président Tebboune a expliqué que la révision constitutionnelle sera également "un point de départ pour la reconstruction de l'Etat national fondé sur la justice sociale avec un système de gouvernance basé sur la séparation et l'équilibre des pouvoirs, loin de toute prédominance de l'un sur les autres et de toute autocratie".

Un système de gouvernance où régnera la Justice et où seront pré-



servés les droits et libertés". Rappelant en outre que le projet de révision de la loi fondamentale visait "le raffermissement de l'égalité entre citoyens, la protection des droits et libertés et la moralisation de la vie politique et publique et la lutte contre la corruption, sous toutes ses formes", le président de la République a indiqué qu'il s'agit aussi de "la consolidation du rôle du Parlement en matière de contrôle du Gouvernement, l'amélioration de la gouvernance, le renforcement des institutions de gouvernance et la promotion de la démocratie participative".

Intangibilité des fondements de l'identité nationale

Après avoir réaffirmé, par ailleurs, son attachement "constant à préserver l'harmonie et le consensus et à se référer toujours à la majorité", le président Tebboune a mis en avant "l'intangibilité des fondements de l'identité nationale dans la prochaine Constitution, et que partant, ils ne sauront faire l'objet ni de débat politique ni de polémique".

L'amendement constitutionnel prévoit, "un régime semi-présidentiel basé sur la séparation et l'équilibre des pouvoirs, loin de l'opacité et le flou qui caractérisaient les sys-

tème de gouvernance dans notre pays", a-t-il ajouté. Il a souligné, dans ce sens que le projet "a traité l'ensemble des questions inhérentes, telle que l'acceptation des résultats des législatives qui donneront lieu soit à la désignation d'un chef de gouvernement lorsqu'il résulte de la majorité parlementaire () soit d'un Premier ministre lorsqu'il résulte d'une majorité présidentielle, et qui mettra en œuvre un plan d'action puisé du programme du Président de la République, élu par le peuple.

Evoquant "l'indépendance" conférée par cet amendement au Conseil supérieur de la magistrature (CSM), M. Tebboune a rappelé que le débat autour du document avait focalisé sur "l'importance de la constitutionnalisation de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) en tant que véritable mécanisme de transparence et de régularité des élections, notamment en ce qui concerne leur organisation et supervision".

En matière de justice constitutionnelle, le président de la République indique avoir jugé utile "d'opérer un bond qualitatif à travers la transformation du Conseil constitutionnel en Cour Constitutionnelle, dont la majorité des membres est élue parmi les spécialistes en Droit constitution-

nel. Dans son message, le président Tebboune a indiqué également que "l'amendement constitutionnelle a consacré une partie importante à la moralisation de la vie publique et de la vie politique", affirmant que "l'ampleur de la corruption révélée par les récents procès montre la profondeur du mal subi par les institutions de l'Etat en sus de la crise de confiance entre gouvernant et gouverné".

Il a estimé, à ce propos, que le traitement de cette crise était "une condition essentielle à l'édification de l'Algérie nouvelle où personne ne sera protégée par son pouvoir ou son immunité, d'où l'impératif de la sincérité, du dévouement et de l'abnégation dans le travail pour que les citoyens, notamment les jeunes, perçoivent le changement acquièrent la conviction que l'Etat est au service de ses citoyens".

Le cautionnement de cet amendement constitutionnel par le peuple, impliquera l'adaptation d'un maximum de textes de lois dans le cadre d'une réforme globale de l'Etat et le recouvrement de la confiance des citoyens, a-t-il estimé. Dans ce sens, le président de la République a fait état de la révision, après l'amendement de la Constitution, du Code électoral pour lequel une commission d'experts et de cadres du ministère de l'Intérieur a été mise en place devant élaborer un texte juridique conférant des garanties de régularité des élections pour la préservation de la volonté populaire, la suppression du système de quotas pour une égalité des chances, tant en termes de candidatures que de vote, et l'émergence d'une nouvelle génération d'élus sur la scène politique.

Une fois les Assemblées élues renouvelées, des chantiers seront ouverts pour la mise en place de stratégies relatives à l'économie nationale avec l'implication de tous les acteurs en vue de contribuer à "un véritable décollage économique qui permettra un développement national répondant aux besoins des citoyens et réduisant la dépendance aux cours du pétrole", a-t-il encore souligné.

Début de la campagne référendaire sur le projet d'amendement de la Constitution

La campagne référendaire sur le projet d'amendement de la Constitution, soumis à référendum populaire le 1er novembre prochain, débutera mercredi sous le slogan "Novembre 1954: la libération, Novembre 2020: le changement".

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé, le 28 septembre dernier, le lancement le 7 octobre d'une campagne de sensibilisation en prévision du référendum sur l'amendement de la Constitution et publié un arrêté fixant les règles de la campagne référendaire, en application de la loi organique relative au régime électoral. Ces règles disposent, notamment, que la campagne sera animée par le staff gouvernemental, les partis politiques disposant d'un groupe parlementaire au niveau des deux chambres du Parlement ou de 10 sièges au sein des deux chambres du Parlement, ou des sièges au sein des Assemblées populaires locales dans au moins 25 wilayas. Sont également habilités à animer la campagne référendaire, les associations nationales jouissant d'une représentation effective au moins au niveau de 25 wilayas et les personnalités politiques.

Le temps de parole réservé aux intervenants dans les médias audiovisuels publics a été défini par l'ANIE, en coordination avec l'Autorité de régulation de l'audio-visuel (ARAV).

La campagne référendaire peut-être menée, aussi, par voie d'affichage, de distribution de dépliants, de correspondances et de tous les moyens écrits ou électroniques. A l'étranger, l'affichage se fait aux sièges des représentations diplomatiques et consulaires.

L'opération de sensibilisation et la campagne référendaire, qu'il s'agisse de médias audiovisuels ou par affichage, les moyens écrits ou électroniques sont soumis à une habilitation préalable de l'ANIE étant chargée exclusivement de la préparation, l'organisation, la gestion et la supervision des élections et des référendums. A ce titre, "tous les intervenants de la campagne référendaire sont tenus de respecter les dispositions législatives et réglementaires en vigueur".

M. Charfi a précisé qu'un réseau de visioconférence a été mis en place à cette occasion et permettra une "plus grande réactivité et une prise en charge immédiate à d'éventuels problèmes qui peuvent se poser le jour du scrutin".

Il a souligné que les créneaux d'expression "seront ouverts à ceux qui sont pour et à ceux qui sont contre le projet d'amendement de la Constitution", affirmant que cette démarche "réfletera la nouvelle dynamique entamée depuis l'élection présidentielle du 12 décembre 2019 pour la consécration de l'Algérie nouvelle qui

est déjà en marche". Le président de l'ANIE a indiqué récemment que le corps électoral compte actuellement 24.111.081 électeurs, estimant qu'il enregistrera, après révision, entre 500.000 à 600.000 nouveaux inscrits, ajoutant que le nombre de citoyens enregistrés via la plate-forme numérique a atteint 58.628 inscrits, alors que 33.280 autres ont été radiés des listes électorales.

Le projet de l'amendement de la Constitution, élaboré par un groupe d'experts en Droit constitutionnel, sur la base de 5.018 propositions d'amendement émanant de différentes franges de la société, de personnalités nationales et de forces politiques, a été adopté le 6 septembre en Conseil des ministres, avant de recevoir l'approbation des deux chambres du Parlement, successivement le 10 et le 12 du même mois. Lors de ce Conseil des ministres, le chef de l'Etat a affirmé que le projet d'amendement constitutionnel "s'inscrit en droite ligne des exigences de l'édification de l'Etat moderne et répond aux revendications du Hirak populaire authentique béni", soulignant avoir veillé à ce que la Constitution, dans sa nouvelle mouture soit "le plus largement consensuelle", en dépit des entraves imposées par la crise sanitaire du Covid-19. Elu le 12 décembre 2019 à la magistrature suprême, le président Tebboune avait indiqué, lors de sa

prestation de serment, que les principaux contours de l'amendement de la Constitution, pour laquelle il s'était engagé durant la campagne électorale, porteront sur la limitation du renouvellement du mandat présidentiel à une seule fois, la réduction des prérogatives du président de la République, pour prévenir les dérives autocratiques, et la séparation et l'équilibre des pouvoirs.

Le projet d'amendement de la Constitution comprend six axes. Il s'agit des "droits fondamentaux et libertés publiques", du "renforcement de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs", de "l'indépendance de la justice", de "la Cour constitutionnelle", de la "transparence, prévention et lutte contre la corruption" et de "l'Autorité nationale indépendante des élections".

Dans un message adressé lundi aux participants à un colloque sur les grands axes de l'amendement constitutionnel, le président Tebboune a affirmé que le référendum sera suivi d'une révision du code électoral devant assurer "les garanties de régularité des élections pour la préservation de la volonté populaire, la suppression du système de quotas pour une égalité des chances, tant en termes de candidature que de vote, et l'émergence d'une nouvelle génération d'élus sur la scène politique".

EDUCATION

Le retour des élèves aux bancs de l'école, "une décision judicieuse" (Syndicats et associations de parents d'élèves)

Des associations de parents d'élèves et des syndicats du secteur de l'éducation ont accueilli favorablement, lundi, la décision fixant les dates de la rentrée scolaire pour les trois cycles de l'éducation, affirmant que le retour de 10 millions d'élèves aux bancs de l'école "est une décision judicieuse", qui nécessite toutefois le respect des mesures préventives.

Dans ce cadre, le Coordinateur national du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaires et technique (Snapest), Meziane Meriane, a salué cette décision, affirmant que le retour des élèves aux bancs de l'école nécessite une opération de nettoyage et de désinfection des établissements scolaire.

Il a mis l'accent sur la nécessité de préserver la santé des élèves, et d'éviter d'exercer une pression sur eux, d'autant que la rentrée scolaire cette année est à caractère "exceptionnel".

A cette occasion, le même responsable syndical, a appelé à la nécessité "de revoir l'objectif pédagogique et essayer de rattraper le retard enregistré l'année écoulée, sur les trois prochaines années afin d'alléger la pression sur les élèves et garantir une bonne assimilation des cours".

De son côté, le Conseil des lycées d'Algérie (CLA) a qualifié le retour des élèves de "décision sage", par la voix de Mme Zineb Belhamel, membre dirigeant au CLA, soulignant la nécessité pour tous, de

respecter les mesures préventives énoncées dans le protocole sanitaire élaboré par le ministère et adopté par le Comité scientifique relevant du ministère de la santé.

Par ailleurs, le président de l'Association nationale des parents d'élèves, Khaled Ahmed a salué cette décision, affirmant que la fixation de la date du retour des élèves aux bancs de l'école a été accueillie favorablement par tous les parents après une interruption des cours, de sept mois.

M. Khaled Ahmed, a exprimé son souhait que l'année scolaire 2020-2021 sera divisée en "trois trimestres", même si cela sera fait au détriment de « la réduction de la durée des vacances ». Et pour ce qui est de la possibilité d'intégrer les cours du 3ème trimestre ratés à cause de la pandémie de coronavirus, l'intervenant a proposé de dispenser certains cours durant les premières semaines de l'année scolaire en cours afin de faciliter l'assimilation aux élèves.

Le ministre de l'Education, Mohamed Ouadjaout avait annoncé, lors de sa dernière rencontre avec



les partenaires sociaux, des projets de plans exceptionnels pour l'organisation de la rentrée scolaire 2020-2021. Il s'agit de l'impératif de préserver la santé des élèves et du personnel en se conformant au protocole sanitaire préventif élaboré par la tutelle et validé par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Le ministère a suggéré également d'adopter le découpage pé-

dagogique, en ce sens où chaque groupe pédagogique pourrait être divisé en sous-groupes ne dépassant pas 20 élèves, d'alterner les sous-groupes pédagogiques, d'éviter le regroupement d'un nombre important d'élèves et d'assurer un volume horaire suffisant pour instaurer les ressources nécessaires à l'installation des compétences.

Il s'agit, en outre, d'adapter les contenus des programmes des matières d'enseignement en se

concentrant sur les apprentissages fondamentaux de chaque discipline en fonction du volume horaire réservé, dans la mesure où il est possible de réduire l'heure de la séance, au collège et au lycée. Le Conseil des ministres avait annoncé, hier dimanche, que "la date de la rentrée scolaire pour le cycle primaire a été fixée au 21 octobre à travers l'ensemble du territoire national, et au 4 novembre pour les cycles moyen et secondaire, en prenant en ligne de compte la garantie du transport scolaire pour les élèves et l'ouverture des cantines scolaires".

S'agissant des mesures liées à la rentrée scolaire, le communiqué a mis l'accent sur le "strict respect des conditions d'hygiène conformément au protocole sanitaire, en prenant en compte la santé de l'élève, étant au centre de tout intérêt et de toutes les priorités".

L'accent a été également mis sur l'impérative "désinfection des établissements scolaires 72 heures avant la rentrée avec impératif port du masque pour le cycle secondaire".

TOURISME

"Signature de conventions pour la promotion du tourisme saharien"



Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou a annoncé, lundi à Tissemsilt, que son département a signé des conventions visant à la promotion du tourisme saharien en Algérie. Lors d'un point de presse animé en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné que son département ministériel a signé des conventions avec Air Algérie, la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF), des hôtels et des agences de voyage et de tourisme visant la promotion du tourisme saharien, qui seront en vigueur en octobre et dureront jusqu'à mars 2021. Cette opération vise à donner des opportunités et une importance primordiale au tourisme saharien, qui permet aux citoyens de découvrir leur pays, surtout que l'Algérie regorge de deux musées ouverts en plein air, représentés par les parcs du Tassili "et de l'Ahaggar" uniques dans le monde.

M. Hamidou a fait savoir que son ministère a paraphé des conventions avec la compagnie Air Algérie permettant de réduire en moitié le prix du billet d'un vol en aller et retour Alger-Tamanrasset, soit 15.000 au lieu de 30.000 D.A.

Par ailleurs, le ministre a indiqué que son département a signé dernièrement une convention avec le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises visant à financer tous les artisans et créer des agences touristiques au titre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (AN-SEJ). Deux crédits sont octroyés dans ce cadre, l'un d'une valeur de 10 millions DA et l'autre pour une coopérative d'un groupe de bénéficiaires qui peut aller à 100 millions DA.

Au passage, Mohamed Hamidou a appelé les jeunes de la wilaya de Tissemsilt à créer des micro-entreprises touristiques, leur assurant un soutien et un accompagnement de la part de son ministère. L'objectif principal de son département ministériel est de relancer le tourisme intérieur au profit des régions dont celle de Tissemsilt où tous les atouts sont disponibles mais restent inexploités, a-t-il affirmé, signalant que des démarches sont en cours pour activer le tourisme intérieur en collaboration avec les autorités locales, les élus et la société civile.

M. Hamidou a également salué les efforts déployés par les artisans

de la wilaya à faire face au coronavirus par la confection des masques d et protection sans contrepartie. Le ministre s'est enquis, lors de sa visite dans la wilaya de Tissemsilt, du parc national des cèdres de Theniet El Had où il a reçu un exposé sur les potentialités touristiques de la région, en plus de la mise en service une piste qui a fait l'objet de revêtement au douar Groune dans la commune de Ouled Bessam sur 6 kilomètres. Il a visité, à cette occasion, une exposition de produits artisanaux de la femme rurale organisée par l'association de wilaya "Hawa El Wancharis". Au chef lieu de wilaya, Mohamed Hamidou a visité une exposition d'artisanat tenue à la maison de l'artisanat et des métiers et a mis en service un atelier de couture équipé par l'entreprise Algérie Télécom, spécialisé en confection de masques de protection. Il s'est enquis aussi des services fournis à l'hôtel "Melas" concrétisés dans le cadre de l'investissement privé.

Dans la commune de Boukaid, M.Hamidou a visité le site naturel "Soltane wa Soltana" dans la forêt d'Ain Antar et a inspecté un camp de jeunes où il a suivi un exposé sur l'étude d'aménagement de ce site touristique.

NUMÉRISATION ET STATISTIQUE

"Les plans d'action sectoriels d'urgence livrés avant fin 2020"

Les plans d'action sectoriels à caractère urgent dans le cadre de la stratégie nationale de numérisation seront livrés avant la fin de l'année 2020, a indiqué mardi à Alger le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Mounir Khaled Berrah. Lors de son intervention à l'occasion d'une rencontre de coordination avec les responsables de la numérisation au niveau des différents départements ministériels, le ministre a fait savoir que l'objectif de cette réunion a été de procéder à la validation des plans d'actions sectorielles d'urgence des différents départements ministériels avant qu'ils soient livrés d'ici fin décembre prochain. "Chaque secteur a été saisi pour faire part des actions qui relèvent de son périmètre de compétence dans le cadre de la numérisation ayant un caractère urgent et qui doivent être livrés avant la fin de l'année en cours", a-t-il précisé.

De plus, lors de cette rencontre, un outil de mesure du niveau de maturité en matière de numérisation a été présenté. "Après avoir fait un état des lieux, nous avons cet outil qui va collecter un certain nombre d'informations afin de déterminer le niveau de maturité en matière de numérisation dans différents secteurs", a expliqué M. Berrah lors d'un point de presse en marge de cette rencontre. Il s'agira par la suite, d'arrêter les actions idoines afin de renforcer les acquis et d'apporter les ajustements au niveau des insuffisances. Par ailleurs, le ministre a estimé qu'un environnement garantissant la réussite de la stratégie nationale de transformation numérique est nécessaire, notamment à travers la mise en œuvre d'une feuille de route basée sur l'organisation, la normalisation, la réglementation et la technologie.

"La réussite de la transformation numérique nécessite la préparation et la mise en œuvre d'une stratégie structurée, inclusive et systémique sur les bases des acquis enregistrés et des entraves à éviter", a souligné M. Berrah. Selon lui, cette stratégie devra constituer les fondements et les piliers fondateurs d'une économie du numérique forte. Elle aura comme objectifs généraux, notamment la création d'un écosystème à même de permettre l'émergence d'une industrie du numérique, créatrice de richesse. "Il s'agit également de la mise en place d'une infrastructure technologique performante avec le développement de plateformes d'échange et de partage de ressources et de services, tels que le système d'information gouvernemental d'aide à la décision", a expliqué le ministre. De plus, selon M. Berrah, cette stratégie doit permettre également l'utilisation généralisée à travers le pays des technologies du numérique développées allant de l'internet des objets, l'intelligence artificielle et l'imprimerie 3D, l'innovation et la généralisation du numérique. Pour rappel, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait donné des instructions, lors du Conseil des ministres du 23 août dernier, pour accélérer le processus de numérisation des secteurs et des départements ministériels et d'assurer un raccordement entre ces derniers. Cela a pour but de permettre aux ministères d'échanger les données et de rattraper le retard enregistré en matière de numérisation de départements vitaux appelés à fournir à l'Etat des indicateurs économiques dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle approche économique".

OUARGLA 830 aides à l'auto-construction à Mégarine

Pas moins de 830 aides destinées à l'auto-construction sont accordées aux bénéficiaires de parcelles de terrains à travers les lotissements sociaux dans la daïra de Mégarine (170 km au Nord d'Ouargla), a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

L'opération permettra aux bénéficiaires de réaliser leurs nouvelles habitations en auto-construction, tout en contribuant à l'éradication de l'habitat précaire, a-t-on souligné.

Le parc immobilier de Mégarine a connu une amélioration ces dernières années, notamment pour l'auto-construction dans le cadre des lotissements sociaux, l'habitat rural et le logement public locatif. Cette collectivité relevant de la wilaya déléguée de Touggourt a bénéficié ces dernières années d'une série de projets visant à booster son développement et améliorer le cadre de vie du citoyen et dont la cadence de réalisation a été jugée "acceptable" par les autorités locales de la wilaya qui inspectaient lundi différents chantiers.



Parmi ces opérations retenues surtout en faveur des habitants des zones d'ombre, figurent, entre autres, la réalisation d'un groupement scolaire, d'un collège d'enseignement moyen, en plus d'autres actions concernant l'aménagement urbain, l'alimentation en eau potable et le rac-

cordement de certains quartiers des localités de Ghamra, El-Harihira et El-Ksour au réseau d'assainissement, ainsi que la réalisation du dédoublement d'un tronçon de 2 km sur la RN-3.

Le secteur de la jeunesse et des sports sera, lui aussi, bientôt renforcé par de nouvelles

structures, dont un stade de football de 5.000 places au chef-lieu de daïra, le revêtement du stade communal de Sidi Slimane en gazon artificiel et la réalisation d'une piscine semi-olympique qui est à ses dernières retouches.

Au cours de sa visite, le chef de l'exécutif de la wilaya a insisté sur le respect du délai de livraison du projet et sur le respect de la qualité des travaux, tout en étant attentif aux préoccupations soulevées par les citoyens, notamment en matière d'aménagement de nouveaux lotissements avec raccordement aux réseaux divers, l'installation de l'éclairage public et le revêtement de routes, outre l'électrification, le fonçage de puits d'irrigation et l'ouverture de pistes d'accès aux périmètres agricoles.

TINDOUF Réception prochaine de la nouvelle centrale solaire

La nouvelle centrale solaire de 11 mégawatts projetée à Tindouf sera réceptionnée avant la fin de l'année en cours, dans le cadre du programme national de développement des énergies renouvelables, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de l'Energie.

Cette installation énergétique figure parmi neuf (9) ouvrages du genre dont ont bénéficié les wilayas du Sud du pays, en vertu d'une convention entre l'entreprise SKTM (filiale de Sonelgaz) et cinq entreprises nationales de réalisation, a précisé le chef de service de l'électricité et du gaz, Mabrouk Chehami. Implantée au chef lieu de wilaya, la nouvelle centrale vient renforcer les capacités de production de l'électricité et réduire la facture de consommation de mazout utilisé dans la production électrique, sachant que la wilaya consomme plus de 6.000 litres/jour de mazout dans ce cadre, a-t-il ajouté.

Ce qui dénote l'orientation des pouvoirs publics vers le recours aux énergies alternatives dans la production d'électricité, a souligné le responsable en rappelant que la wilaya a déjà bénéficié d'une centrale solaire de 9 mégawatts, actuellement en exploitation.

Cette dernière, localisée à Merkala (10 km de Tindouf), assure un apport de 15% de la production d'électricité utilisée dans la wilaya et a permis de porter à 75 mégawatts la capacité de production d'électricité, en plus d'induire une réduction de la consommation de mazout de la centrale principale fonctionnant au Diesel, a fait savoir M.Chehami. Le pic de consommation d'électricité durant la période estivale dans la wilaya de Tindouf a dépassé les 75 mégawatts, en hausse de 4,4% par rapport à l'été de l'année dernière (70 mégawatts). Une situation qui a conduit à réfléchir à l'accroissement de la production d'électricité, notamment pour la couverture des besoins grandissants en période estivale et l'accompagnement de l'importante croissance urbaine dans cette wilaya frontalière, selon la même source.

JIJEL Plusieurs infrastructures éducatives opérationnelles à la prochaine rentrée scolaire

Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Jijel devrait être renforcé lors de la prochaine rentrée scolaire 2020-2021 par de nombreuses structures éducatives relevant des trois paliers, a-t-on appris lundi auprès des services de la Direction de l'éducation.

La rentrée scolaire 2020-2021 verra l'ouverture de nouveaux établissements d'enseignement, ainsi que la mise en service de plusieurs cantines scolaires et classes d'extension. Il s'agit de la réception de six (6) lycées dans les communes

de Settara, El Milia, Kheiri Oued Adjoul, Jijel, ainsi que dans les localités de Bazoul et El Aouana (commune de Taher), a-t-on détaillé de même source.

S'agissant du cycle moyen, un nouveau collège d'enseignement moyen (CEM) sera réceptionné dans la localité de Bazoul (commune de Taher), en sus de deux classes d'extension au CEM Gueriba Amar (commune d'Eraguene), a-t-on souligné.

Le palier primaire sera également renforcé à la faveur de la réception de

cinq (5) nouveaux groupements scolaires dans les communes de Taher à la cité des 400 logements, à Ziama Mansouriah dans le quartier Gamhoun, à Kaous dans la localité El-Chadia, El-Ancer (localité de Belghimouz) et au chef-lieu de wilaya (localité Harathen), selon la Direction de l'éducation. Au titre de la rentrée scolaire 2020-2021, le secteur de l'éducation verra également la réception de plusieurs classes d'extension à travers les différentes communes de la wilaya de Jijel.

TIARET Les préparatifs pour la rentrée scolaire du cycle primaire vont bon train

Le wali de Tiaret, Mohamed Amine Dramchi a affirmé, lundi, que les préparatifs pour la rentrée scolaire prochaine du cycle primaire vont bon train. Le wali a souligné, lors d'une visite d'inspection dans les zones d'ombre des communes de la daïra de Oued Lily, que tous les préparatifs pour la rentrée scolaire du primaire, prévue le 21 octobre en cours se déroulent à un bon

rythme, faisant savoir que des instructions strictes ont été données pour être au rendez-vous à la prochaine rentrée scolaire. Par ailleurs, le chef de l'exécutif a indiqué qu'il tiendra, dans les prochains jours, une réunion consacrée au protocole sanitaire accompagnant la rentrée scolaire, pour déterminer les dispositions à mettre en œuvre à l'effet de préserver la santé des

élèves. Il a fait savoir qu'au cours du mois de juillet plusieurs lycées, CEM et écoles primaires ont été réceptionnés, rappelant que les préoccupations des citoyens sont liées à l'augmentation du nombre d'infrastructures éducatives en palier moyen qui enregistre un surplus. Comme solutions provisoires, des écoles primaires ont été reconstruites en CEM, en plus de travaux

d'extension pour fournir des classes supplémentaires au cycle moyen en attendant d'inscrire des projets de nouveaux CEM, a-t-il encore annoncé. La visite du wali a porté sur l'inauguration de projets portant sur l'électrification rurale, l'ouverture de pistes et d'établissements scolaires et l'alimentation en eau potable au profit des communes de Oued Lily, Tida et Sidi Ali Mellal.

BATNA Rencontre régionale sur l'exécution du programme d'irrigation complémentaire dans la filière céréalière

L'exécution du programme d'irrigation complémentaire dans la filière céréalière a fait l'objet d'une rencontre régionale tenue, lundi, à l'Ecole nationale des forêts (ENAF) de la ville de Batna, avec la participation de sept wilayas de l'Est du pays. Lors de cette rencontre, à laquelle ont assisté les directeurs des services agricoles des wilayas de Batna, Khenchela, Oum El Bouaghi, Tébessa, Mila, Sétif et Bordj Bou Arreridj, des représentants des Chambres et des conseils interprofessionnels de ces régions ont mis en exergue l'importance de l'irrigation complémentaire dans la rationalisation des ressources hydriques, en sus du renforcement de la capacité de production de la filière céréalière en tant que produit stratégique en matière de sécurité alimentaire. Dans une déclaration à

l'APS, le directeur du développement des zones arides et semi-arides au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Salah Chouaki a affirmé que cette rencontre est la "troisième du genre" après celles tenues à Médéa et Ain Temouchent alors qu'il est prévu la tenue d'une autre rencontre mardi à Guelma, et une dernière à Tizi-Ouzou, et ce, en attendant d'autres rencontres dans les wilayas du Sud sur l'irrigation complémentaire. Le même responsable a précisé, dans ce contexte, que le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a décidé d'étendre les périmètres d'irrigation complémentaire aux céréales de toutes sortes à raison de 20.000 ha par an conformément à la feuille de route élaborée à cet effet. Il a ajouté que ces



objectifs pourraient être dépassés grâce aux efforts concertés des différentes parties prenantes du secteur et de la profession en regard aux ressources naturelles, financières et techniques octroyées. Un accompagnement durable des agriculteurs tout au long de la saison agricole sera également assuré par des com-

missions techniques composées de spécialistes du domaine, dont des cadres d'instituts techniques et de recherches, de coopératives céalières, des filières agricoles, des directions des services agricoles, des Chambres d'agriculture ainsi que les cadres du secteur des ressources en eau, à condition que les carences soient

comblées et les obstacles rencontrés par les agriculteurs surmontés, a souligné M. Chouaki.

La même source a indiqué, en outre, que cet objectif s'inscrit dans le cadre du programme élaboré par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural visant essentiellement à améliorer la productivité de la filière céréalière. De son côté, le directeur de l'Ecole nationale des forêts, Athmane Briki a mis l'accent sur l'importance de cette rencontre qui constitue une occasion pour débattre des moyens de développer cette filière et de sécuriser la production céréalière par une irrigation complémentaire, ajoutant que cette journée s'inscrit dans le cadre de rencontres de formation et d'information abritées périodiquement par l'ENAF.

INDUSTRIE CIMENTIÈRE Une nouvelle solution de contrôle et de diagnostic de l'alignement des fours

La Société de maintenance de l'EST (SME), filiale du groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), a mis en place une nouvelle solution de contrôle et de diagnostic destinée aux opérateurs nationaux de l'industrie du ciment portant inspection de l'alignement des fours de cimenteries, a annoncé lundi à Constantine, le P-dg de la SME, Rezki Farideddine Kitouni.

"Cette solution de contrôle, une technique de pointe, assurée auparavant par des experts étrangers pour des coûts allant de 20.000 à 30.000 euros, est désormais maîtrisée par les techniciens de la SME", a précisé le même responsable à l'APS, en marge d'une visite guidée organisée au profit des représentants des médias au siège de cette Société, localisée dans la daïra de Hamma Bouziane (15 km au nord-est de Constantine).

M. Kitouni a dans ce contexte indiqué que la maîtrise localement de ce genre de contrôle technique est en mesure de "booster" la production nationale du ciment, du fait que cette prestation désormais locale devra permettre aux cimentiers de se focaliser sur la production et son développement.

Il a indiqué qu'un premier contrôle d'alignement de four a été effectué "avec succès" par les techniciens de la SME à la Cimenterie d'Ain El Kebira (wilaya de Sétif) détaillant que "les défaillances signalées sur les équipements de cette Cimenterie ont été réglées en 15 jours".

Il a, dans ce cadre, mis en avant l'avantage de pouvoir effectuer l'opération d'alignement des fours sans recourir à l'arrêt des activités de la Cimenterie.

"C'est une première en Algérie", a souligné le P-dg de la SME, affirmant que la société qu'il représente "s'oriente de plus en plus vers l'investissement dans le capital humain à travers des formations annuelles et spécifiques effectuées en collaboration avec des experts de renommée internationale".

Le même responsable a également indiqué que la SME assure désormais la fabrication des pièces de la chaudronnerie et de charpente des cimenteries assurant qu'"un défi a été relevé" avec la fabrication de la virole à orifice, la pièce maîtresse du four, cœur de la cimenterie.

Relevant que le coût de la virole à orifice qui était de plus de 260.000 euros a été ramené à 130 000 euros, M. Kitouni a salué l'engagement de l'Etat à accompagner et encourager toutes les initiatives d'innovation et de développement menées par les différents opérateurs nationaux.

La virole à orifice, est une pièce névralgique sollicitée en chaleur et peut fonctionner dans des températures allant jusqu'à 1.440 degrés, selon les précisions fournies par le même responsable qui a indiqué que la première virole à orifice "fabriquée en Algérie par la SME est fin prête alors que la seconde était en phase de finalisation".

Les deux viroles à orifice sont destinées à la Cimenterie d'Ain Touta (wilaya de Batna), a fait savoir le P-dg de la SME affirmant que la société dispose de toutes les compétences et les moyens nécessaires pour répondre aux besoins exprimés par toutes les cimenteries relevant du groupe GICA (une vingtaine) et les cimenteries privées (une dizaine).

La fabrication de toute la gamme des boulets, un corps broyant largement demandé par les cimenteries constitue le défi à relever par la SME "engagée à accompagner l'industrie du ciment en Algérie dans l'optimisation du rendement national au double plans, quantité et qualité et la réduction des coûts d'importation".

Créée en 1992, la SME, implantée à la zone industrielle Aissa Ben Hamida de Didouche Mourad, dans la daïra de Hamma Bouziane, assure des activités dédiées à la fabrication des pièces mécaniques, organes et installation complète, des missions de maintenance et intervention sur équipement et autres opérations d'assistance technique et d'expertise, a-t-on rappelé.

TRANSPORT AÉRIEN Une compagnie publique pour prendre en charge le transport domestique

Le ministre des Transports, M. Lazhar Hani a annoncé lundi à Alger la création d'une compagnie publique devant prendre en charge le transport aérien domestique pour alléger la pression sur "Air Algérie" qui se spécialisera dans les vols internationaux, affirmant que l'ouverture de l'investissement au privé dans le domaine des transports, y compris l'aérien, était "une décision politique" dictée par les mutations économiques en cours.

Invité de la radio chaîne I, le ministre a indiqué que la décision du Gouvernement de créer une compagnie publique de transport aérien domestique "permettra une prise en charge optimale du transport des citoyens sur tout le territoire national", relevant que dans l'état actuel des choses "Air Algérie n'est pas en mesure de couvrir tous les aéroports internes au nombre de 36, et ce au vu de l'immense superficie du pays, ce qui requiert", a-t-il expliqué, "la création d'une compagnie publique de transport aérien domestique".

M. Hani a également évoqué la réduction du nombre d'agences commerciales d'Air Algérie à l'étranger, expliquant que "les agences engagent des coûts considérables qui ne sont pas vraiment nécessaires au vu du progrès technologique et d'internet", d'où le maintien à l'avenir de représentations de la compagnie au niveau des aéroports seulement, a-t-il ajouté.

Affirmant que le Secteur ouvrira "le transport aérien domestique et étranger à l'investissement privé, en plus du transport terrestre et maritime", le ministre a souligné que cette démarche se fera conformément à "un cahier des charges bien ficelé", tout en prenant compte en considération les expériences passées, notamment dans le domaine du transport maritime qui "connaît un grand retard".

"L'ouverture de l'investissement dans le secteur du transport, tous segments confondus, est une décision politique dictée par les mutations économiques en cours", a-t-il



ajouté. M. Hani a également fait savoir que le Gouvernement est en passe de revoir les politiques du secteur dans le cadre d'une nouvelle approche socio-économique induite par les mutations et les évolutions en cours dans le domaine des transports tant au niveau interne qu'externe.

Rappelant que son secteur comptait exploiter, de manière optimale, les aéroports internes suivant des normes internationales, à même de le rendre en mesure de couvrir le réseau national du transport domestique, le ministre a affirmé que la compagnie de transport aérien domestique sera "une compagnie rentable", à travers l'organisation de la gestion et la qualification de la ressource humaine, tout en prenant compte du pouvoir d'achat du citoyen.

S'agissant de l'aéroport de Tamanrasset, M. Hani a assuré qu'il sera "un hub régional et complémentaire ouvert sur quelque 20 pays africains (N'Djamena, Nairobi,

Johannesburg, Addis-Abeba), ce qui facilitera le transit des voyageurs et renforcera les échanges commerciaux avec les pays du continent.

Aussi, a-t-il mis en avant l'importance de la qualification de la ressource humaine et de la gestion des entreprises suivant les normes internationales. Il a annoncé, par la même occasion, que Air Algérie comptait ouvrir deux lignes en Amérique du sud et en Amérique du nord outre la ligne de Montréal qui existe déjà. Pour ce qui est des pertes subies par le secteur suite au confinement imposé par la Covid-19, le ministre a indiqué que le Gouvernement s'attellait à l'évaluation des pertes essayées par Air Algérie, l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) et le Métro d'Alger, reconnaissant que ces pertes sont "considérables".

Quant à l'ouverture du transport terrestre inter wilayas, le ministre a indiqué que cette décision était tribu-

taire de la situation sanitaire jusque là maîtrisée par rapport aux pays de la région. Les législations régissant actuellement le secteur des transports "ne sont pas adaptées aux exigences de développement du secteur et entravent l'investissement du secteur privé", considère le ministre, soulignant la nécessité de "réviser les textes de loi qui doivent être adaptés à la nouvelle situation et de rattraper le retard accusé par le secteur notamment en matière de transport maritime". A une question sur le coût de réalisation du Port centre, le ministre a précisé qu'il oscille, selon l'évaluation préliminaire du projet, entre 5 et 6 milliards de dollars.

Le port centre qui sera réalisé à Hamdania (Tipaza) sera raccordé à une ligne ferroviaire qui s'étendra jusqu'aux capitales des pays africains limitrophes aux frontières sud du pays.

Cette installation stratégique permettra le traitement de 6,5 millions de conteneurs et 25,7 millions de tonnes de marchandises/an, a-t-il ajouté. Le futur port sera destiné au commerce national par voie maritime et constituera un axe pour les échanges au plan régional.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres, fin août dernier, d'intensifier les contacts avec le partenaire chinois chargé de la réalisation.

De même qu'il a consacré, lors d'une séance de travail, tenue le 24 septembre dernier, un axe pour débattre des détails de ce projet.

SOUTIEN À L'EXPORTATION Traitement de 8.000 dossiers de remboursement des frais de transport de marchandises

Huit mille (8.000) dossiers de remboursement de frais de transport de marchandises exportées, couvrant les exercices 2016 à 2019, en instance de paiement, ont été apurés, dans leur totalité, avant le mois de juin dernier, a déclaré, lundi à Médéa, le ministre du Commerce, Kamel Rezig.

"Tous les dossiers de remboursement des frais de transport, en instance d'étude et de prise en charge, au niveau du ministère du Commerce, entre la période 2016 et 2019, totalisant pas moins de huit mille dossiers ont été pris en charge et nous somme entrain, actuellement, de traiter les demandes de remboursement de frais de transport de marchandises, destinées à l'exportation, de l'année 2020, de sorte, à assurer la stabilité financière des opérateurs économiques impliqués dans le commerce extérieur", a indiqué à l'APS, le ministre du commerce.

Il a expliqué, dans ce contexte, que le règlement de ce dossier, laissé à la traîne pendant plus de trois ans, rentre dans le cadre de la nouvelle politique de son département ministériel tendant à stimuler les activités d'exportation vers les marchés étrangers.

Il a révélé, dans le même sillage, la

mise en place de mesures incitatives, appelées à contribuer au développement du commerce extérieur.

Il s'agit, selon Kamel Rezig, de la création d'un registre de commerce pour les entreprises d'exportation, qui donne la possibilité aux opérateurs économiques d'exporter un éventail de produits et de marchandises, alors que l'ancien registre de commerce spécialisé dans l'exportation uniquement limitait l'exportation à un seul produit.

Le système de remboursement de frais de transport devrait faire également l'objet de réforme destiné à lever tous les obstacles et contraintes rencontrés par les exportateurs, a ajouté le ministre, précisant qu'un projet élaboré conjointement avec le ministère des Finances, à l'étude actuellement, devrait voir le jour prochainement.

Le projet concernera, en particulier, le plafonnement et le taux de remboursement des frais de transport, dont le volume sera revu de manière à inciter les opérateurs économiques à exporter plus et diversifier, autant les marchés que les produits, sans mettre en difficulté leurs trésoreries, a-t-il signalé.

Le but de ces mesures incitatives, est de "se préparer à la bataille de l'exporta-

tion, avec en ligne de mire la conquête du marché africain qui représente plus d'un milliard d'habitants, pour un volume d'échange qui dépasse les 53 milliards de Dollars US, a souligné le ministre.

Cet objectif a été au centre, pour rappel, de la rencontre qui a réuni le ministre du Commerce avec les opérateurs économiques de la wilaya de Médéa, où il a mis en exergue les efforts consentis par le Gouvernement en vue de développer le commerce extérieur, les incitant à produire mieux et plus, de s'inscrire dans cette nouvelle dynamique, seule à même de garantir la pérennité de leurs entreprises, assurer des ressources financières supplémentaires et l'opportunité d'étendre leurs activités.

M. Rezig a procédé, à l'entame de sa visite d'inspection et de travail, à l'inauguration, à Ksar-el-Boukhari, du nouveau siège l'inspection territoriale du commerce, à la visite d'un atelier de fabrication de chaussure à la cité 15 décembre, périphérie de Médéa et enfin à la visite de l'unité de transformation et d'exportation de dérivés de pieds de poules, sise dans la commune de Draa-Smar.

PÉTROLE

Le Brent grimpe à 41,67 dollars à Londres

Les prix du pétrole, en hausse, poursuivaient sur leur lancée mardi, stimulés par des perturbations de la production en cours en Norvège et peut-être à venir dans le Golfe du Mexique, ainsi que par la sortie de l'hôpital de Donald Trump.

Vers 09H40 GMT (10H40 à Alger), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 41,67 dollars à Londres, en hausse de 0,92% par rapport à la clôture de lundi.

A New York, le baril américain de WTI pour novembre gagnait 0,89% à 39,57 dollars.

Les investisseurs, s'appuyant sur les gains de la veille, qui ont été supérieurs à 5%, ont pointé les risques que fait peser l'ouragan Delta sur la production de brut outre-Atlantique comme premier facteur de soutien des prix de l'or noir.

D'abord tempête tropicale, Delta s'est transformée en ouragan lundi dans les Caraïbes et atteindra une forte intensité en passant sur la péninsule mexicaine du Yucatan mardi, avant d'arriver au sud des Etats-Unis



cette semaine, a informé le Centre national des ouragans (NHC), depuis son siège de Miami.

La grève en cours en Norvège soutenait également les prix du brut.

La compagnie pétrolière norvégienne Equinor a

annoncé lundi la fermeture de quatre gisements pétroliers en Norvège, en raison du durcissement d'un conflit social.

Deux autres plateformes exploitées par Neptune Energy et Wintershall Dea sont concernées par le

conflit social.

De plus, le retour du président américain Donald Trump à la Maison Blanche est bien accueilli par le marché, ont souligné des analystes.

Le président américain, malade du Covid-19, est rentré à la Maison Blanche en hélicoptère lundi soir depuis l'hôpital militaire de Walter Reed, dans la banlieue de Washington.

L'annonce de sa contamination avait créé un vent de panique sur les marchés du pétrole en fin de semaine dernière.

La forte hausse lundi et les gains engrangés mardi en séance asiatique permettaient aux deux cours de référence de revenir à leurs niveaux du début de semaine dernière et ainsi d'effacer les deux plonges de jeudi et vendredi.

FMI

De nouveaux fonds pour 28 pays très pauvres

Le Fonds monétaire international a approuvé lundi le versement d'une nouvelle aide d'urgence pour 28 pays parmi les plus pauvres du monde pour leur permettre d'alléger leur dette et de mieux contenir l'impact de la pandémie de Covid-19.

Cette annonce, qui fait suite à une mesure identique décrétée mi-avril pour 25 pays, doit aider ces pays à couvrir les remboursements de leur dette envers le FMI pendant les six prochains mois et "dégager leurs maigres ressources pour leurs efforts en matière d'urgence médicale et d'aide" face à la pandémie.

Les pays ayant bénéficié de la première tranche d'aide en avril sont l'Afghanistan, le Bénin, le Burkina Faso, la Centrafrique, le Tchad, les Comores, la RD Congo, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, Haïti, le Libéria, Madagascar, le Malawi, le Mali, le Mozambique, le Népal, le Niger, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, la Sierra Leone, les Iles Salomon, le Tadjikistan, le Togo et le Yémen.

Cet allègement de la dette passe par le Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC) qui permet au FMI d'accorder des dons aux pays les plus pauvres et les plus vulnérables frappés par une catastrophe naturelle ou de santé publique aux conséquences désastreuses. Sous réserve de ressources suffisantes du fonds fiduciaire ARC, des dons pourraient être accordés pour une période de deux ans, jusque mi-avril 2022, pour un montant total estimé à 959 millions de dollars. L'objectif du FMI est de doter le fonds fiduciaire ARC de 1,4 milliard de dollars pour qu'il puisse aussi répondre à des besoins dans le futur.

Jusqu'à présent, le montant des contributions s'élève à un peu plus de 508 millions de dollars, en provenance de plusieurs pays, dont le Royaume-Uni, le Japon, les Pays-Bas, la Suisse, la Norvège, la Chine, le Mexique, la Suède, la Bulgarie, le Luxembourg et Malte.

BRÉSIL

Le FMI prévoit une baisse de 5,8% du PIB en 2020

L'économie du Brésil devrait se contracter de 5,8% en 2020, selon les prévisions du Fonds monétaire international (FMI), une projection moins pessimiste qu'en juin lorsque l'organisation prévoyait une baisse de 9,4% du Produit intérieur brut (PIB).

"L'économie devrait se contracter de 5,8% en 2020, puis connaître une reprise partielle avec une croissance de 2,8% en 2021", a estimé le Fonds dans son rapport annuel sur la première économie d'Amérique latine. Dans son rapport, le FMI loue la réponse des autorités brésiliennes face à la crise liée aux conséquences de la pandémie de coronavirus. "Des politiques énergiques ont évité une récession plus profonde, ont stabilisé les marchés financiers et amorti les effets de la pandémie sur les plus pauvres et vulnérables", souligne l'institution. Selon le rapport, la forte augmentation du déficit budgétaire primaire devrait porter la dette à près de 100% du PIB en 2020 et cette dernière devrait rester à un niveau élevé à moyen terme. Le FMI indique que les dangers qui pèsent sur l'économie restent "élevés et multiformes", en particulier le risque d'une deuxième vague épidémique, les conséquences à long terme d'une récession prolongée et une confiance moindre des investisseurs, compte tenu du niveau élevé de la dette. Le Brésil a enregistré plus de 145.000 décès dus au Covid-19, ce qui en fait le deuxième pays le plus endeuillé au monde derrière les Etats-Unis.

ITALIE

Rome prévoit un déficit public à 10,8% du PIB en 2020

L'Italie table sur une hausse de son déficit public à 10,8% du Produit intérieur brut (PIB) en 2020, selon une mise à jour du projet de loi de finances adopté dans la nuit de lundi à mardi, ont rapporté des médias locaux.

Premier pays touché par l'épidémie de coronavirus en Europe en février, où la pandémie a fait près de 36.000 morts, la péninsule s'attend à la hausse de son déficit 10,8% du PIB en 2020 et prévoit de le ramener à 7% en 2021. Grâce à un vaste programme de relance européen, l'Italie

compte réaliser une croissance du PIB intérieur de 6% en 2021. Le PIB augmentera de 3,8% en 2022 et 2,5% en 2023, a indiqué un communiqué du gouvernement à travers notamment un vaste plan pour relancer l'économie du pays.

Avec 208,6 milliards d'euros de subventions et prêts, la péninsule est le principal bénéficiaire d'un plan de relance européen de 750 milliards d'euros adopté en juillet par les dirigeants de l'UE pour faire face à l'épidémie de coronavirus. Modernisation du pays, transi-

tion écologique, inclusion et parité sont les trois grandes priorités définies par Rome.

Le chef du gouvernement italien Giuseppe Conte a ainsi indiqué que comme le souhaite Bruxelles, au moins 37% des ressources seraient allouées à des investissements "verts", c'est-à-dire "la transition énergétique dans des secteurs stratégiques comme l'automobile, la lutte contre l'instabilité hydrogéologique ou l'efficacité énergétique des bâtiments publics".

CHINE

Le volume de fret maintient sa croissance de janvier à août

Le volume de fret aux ports de la Chine a progressé de 2,2% à 9,29 milliards de tonnes au cours des huit premiers mois de cette année, ont rapporté mardi des médias locaux. Le volume de fret du commerce extérieur a atteint

2,97 milliards de tonnes de janvier à août, en hausse de 3,7% sur un an, d'après un rapport du ministère, a précisé l'agence de presse Chine Nouvelle. En outre, le volume des conteneurs dans les ports a reculé de 2,5% au cours de la

période à 168,1 millions d'unités d'équivalents vingt pieds, selon le rapport.

Au cours des huit premiers mois, le volume de fret des voies navigables de la Chine a totalisé 4,76 milliards de tonnes, en baisse de 5,9% sur

un an, d'après les données publiées par le ministère des Transports.

Ce département ministériel a élargi, au début 2020, la couverture statistique des grands ports à tous les ports dans le pays.

CANAL DE PANAMA

Record en dépit de la pandémie et de la guerre commerciale USA-Chine

Le Canal de Panama a battu durant l'année fiscale 2020 son record de fréquentation en tonnage, malgré un tassement du nombre de navires, de la pandémie et de la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine, a annoncé l'administration de la voie interocéanique. Du 1er octobre 2019 au 30 septembre, ce sont 475,1 millions de tonnes qui ont transité par les quelque 80 km du canal, soit 1% de plus que l'année antérieure (469 millions de tonnes), a annoncé l'Autorité du Canal de Panama (ACP). Cependant, le nombre de navires (13.369) est en baisse de 2%, et la performance en tonnage est inférieure de 4% aux projections initiales, a reconnu l'ACP.

"L'année fiscale 2020 a été marquée par la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine, le durcissement des politiques environnementales pour le transport maritime, et bien sûr par la pandémie (de coronavirus), qui continue à frapper l'économie mondiale",

relève l'Autorité du Canal dans un communiqué. Environ 3,5% du commerce mondial passe par la voie interocéanique, selon l'ACP. Ses principaux clients sont les Etats-Unis, la Chine et le Japon, pour relier principalement l'Asie à la côte est des Etats-Unis. Les porte-conteneurs se sont maintenus au premier rang des navires fréquentant le canal, avec 166,3 millions de tonnes, soit 35% du total. Le premier semestre a débuté sous d'excellents auspices et l'année fiscale "s'annonçait au dessus des prévisions", mais cet élan a été brisé par la crise sanitaire. Une baisse d'environ 20% de la fréquentation a été enregistrée entre mai et juillet, affectant notamment le trafic passagers ainsi que celui des navires de transport de véhicules et celui des méthaniers. Le canal "est le reflet des tendances de l'économie mondiale qui subira cette année une contraction de 5 à 6% en raison de la pandémie", a commenté l'ACP.

La chute pourrait atteindre 8% pour

les Etats-Unis, premiers clients du canal, a encore noté l'autorité du Canal.

BOURSE

Rassurée sur la santé de Trump, Wall Street reprend sa marche en avant

Les marchés américains sont repartis dans le vert lundi, rassurés sur l'état de santé de Donald Trump, qui a annoncé qu'il allait quitter en fin de journée l'hôpital où il est soigné depuis vendredi soir après sa contamination au Covid-19. "Le président Trump a affirmé qu'il quitterait l'hôpital ce soir après avoir bien réagi à plusieurs traitements contre le coronavirus, dont l'un de Regeneron", observent les analystes de Briefing.com. Déjà en progression avant l'annonce du chef d'Etat, le Dow Jones Industrial Average, l'indice vedette de

Wall Street, a grimpé de 1,68% à 28.148,64 points. Le Nasdaq, à forte coloration technologique, est monté de 2,32% à 11.332,49 points et l'indice élargi S&P 500, s'est apprécié de 1,80% à 3.408,60 points.

L'envolée du taux d'intérêt sur les bons du Trésor américain à 10 ans (+10,65%) suggérerait, lui, un regain de paris risqués de la part des traders et des investisseurs. La hausse s'est également manifestée sur les autres places financières mondiales. En Asie, le Nikkei, indice vedette de la Bourse de Tokyo, a gagné 1,23% lundi, tan-

dis que le Han Seng a progressé de 1,32% à Hong Kong. En Europe, les Bourses de Paris (+0,97%), Londres (+0,69%) et Francfort (+1,10%) ont fini en hausse. Sur les marchés pétroliers, les prix des barils de pétrole cotés à New York et à Londres ont respectivement grimpé de 5,9% et 5,1%. Hospitalisé depuis vendredi après avoir été testé positif au Covid-19, Donald Trump a assuré qu'il allait quitter l'hôpital militaire Walter Reed, situé près de Washington, à 18H30 (22H30 GMT).

RAGE - BILAN

Plus de 9.000 cas de morsures de chiens à Oran depuis le début de l'année

Plus de 9.000 cas de morsures de chiens ont été enregistrés à Oran depuis le début de l'année dont plus de 460 de chiens domestiques, a-t-on appris lundi auprès des services de la direction de la santé et de la population (DSP).

Plus de 8530 morsures de chiens errants et 465 de chiens domestiques ont été enregistrés par les services de la DSP durant la période citée, a-t-on indiqué, soulignant que la prolifération de chiens errants est enregistrée notamment dans les zones où se trouvent des chantiers de construction.

Les chiens utilisés pour le gardiennage sont laissés à l'abandon après l'achèvement des travaux.

En août dernier, les services de la DSP ont déploré le décès d'une personne par la rage.

Une autre se trouve en service de réanimation au CHU d'Oran pour cause de morsures de chiens errants, a-t-on appris du chargé de communication et chef de service prévention à la DSP, Youcef Boukhari.

La personne se trouvant en réanimation a été mordue le 9 septembre dans la localité de Ararba, dans la daïra de Béthioua.

"Le problème est que 19 autres personnes ont également été mordues entre le 9 et 10 septembre dernier dans cette même localité, nous craignons qu'ils soient mordus par le même ou les mêmes chiens enragés", a-t-il souligné.

Pour Youcef Boukhari, "la prévention, dans ce sens, revient aux collectivités locales et à l'inspection vétérinaire de la Direction des services agricoles (DSA), soit par la vaccination de tous les chiens errants ou leur abattage", déplorant de ce fait "l'absence d'une brigade canine à Oran qui pourrait éventuellement aider à régler ce problème."

COLLECTIVITÉS - DÉVELOPPEMENT

Naama : des projets de développement dans des zones d'ombre de Djenine Bourzeg

Des projets de développement seront bientôt lancés dans des zones d'ombre relevant de la commune de Djenine Bourzeg (wilaya de Naama), a-t-on appris lundi du président de l'Assemblée populaire communale (P/APC).

Les projets dotés d'une enveloppe financière de l'ordre de 50 millions DA au titre du Plan communal de développement (PCD), de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales et du programme sectoriel de la direction de l'Urbanisme et de la Construction, sont destinés au lotissement de l'habitat rural groupé (470 maisons), à hai El Istiklal et aux villages de Oum El Manatek, Dermel et Hadjrat Meghil, a indiqué Bentaleb Bousmah.

En phase d'accomplissement des procédures de passation des marchés aux entrepreneurs, les opérations portent sur la réalisation d'un réseau principal d'eau potable, d'une conduite principale d'assainissement, le renouvellement et l'extension des réseaux d'assainissement au niveau des lotissements d'habitat rural groupé, l'aménagement de 5 km de routes et de trottoirs ainsi que la réalisation d'une place publique à hai El Istiklal.

Une fois l'achèvement de l'installation des réseaux souterrains pour les canalisations d'eau potable et d'assainissement, les travaux de réalisation du réseau public de distribution de gaz naturel seront lancés au profit des lotissements d'habitat rural groupé où une opération d'extension du réseau d'éclairage public sera également concrétisée, a ajouté le responsable.

Ces zones rurales et agricoles, dont des villages isolés, ont connu dernièrement l'achèvement des travaux de projets similaires concernant l'amélioration du raccordement au réseau d'électricité et de désenclavement, de maintenance des pistes, de réhabilitation de deux salles de soins, de réalisation de cantines scolaires, d'extension de classes et de réfection d'écoles primaires, a-t-on fait savoir.

La commune de Djenine Bourzeg a connu, depuis le début de l'année en cours, la concrétisation de 18 opérations de prise en charge des besoins de développement des zones d'ombre pour une enveloppe dépassant les 130 millions DA.

DÉVELOPPEMENT

"L'Etat a consenti d'importants efforts pour le désenclavement des zones d'ombre"

Le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali a affirmé lundi depuis Mascara que l'Etat avait consenti d'importants efforts pour le désenclavement des zones d'ombre à la faveur de plusieurs programmes dont les résultats commencent déjà à se faire sentir.

S'exprimant dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail dans la wilaya, le ministre a souligné que l'Etat "a mobilisé, au cours des derniers mois, d'importantes enveloppes budgétaires, à travers un nombre de programmes de développement dédiés notamment à l'ouverture, l'aménagement et l'entretien des routes rurales, de chemins communaux, et de pistes forestières".

Un bon nombre de ces routes a été achevé, contribuant ainsi au désenclavement et à la relance de l'activité économique dans plusieurs régions du pays, s'est réjoui le ministre qui a également fait part de sa satisfaction quant à la cadence de la réalisation des routes dans la wilaya de Mascara.

A noter qu'une enveloppe de 1.470.000.000 Da mobilisée au titre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales a été dégagée pour le projet d'ouverture et d'aménagement de



chemins ruraux et de pistes forestières qui a permis le désenclavement de 53 zones d'ombre dans la wilaya.

Le ministre a supervisé, dans le cadre de sa visite, la mise en service d'un nombre de projets de routes communales, de wilaya et de routes rurales, ayant fait l'objet soit d'ouverture, d'aménagement ou d'entretien. M. Chiali a également écouté les préoccupations des habitants qui ont fait part de leur satisfac-

tion suite au désenclavement de leurs régions.

Par ailleurs, le ministre qui s'enquerrait de l'avancement des travaux de la route reliant la ville de Mascara à l'autoroute est-ouest, a appelé les entreprises réalisatrices à collaborer entre en vue d'assurer la livraison, fin 2020, d'un tronçon de la route sur une longueur de 3 km et la livraison d'un 2e tronçon, vers la fin du 1er semestre 2021. Le même res-

ponsable a relevé l'importance de cette pénétrante de 43 km dans la facilitation du déplacement des citoyens entre la partie ouest du pays, y compris les wilayas du Sud-Ouest et son rôle dans la relance de la dynamique économique et de l'échange commercial entre les wilayas du Nord-Ouest et les wilayas du Sud-Ouest. M. Chiali a, d'autre part, salué "l'expertise acquise par les entreprises algériennes publiques et privées spécialisées dans les Travaux publics, d'autant plus qu'un important plan de charges les attend, avec le lancement prochainement de grands projets et d'une stratégie en matière de routes et de voies ferrées".

Le ministre des Travaux publics a souligné, une nouvelle fois, l'importance pour les entreprises algériennes spécialisées dans les travaux publics d'accéder aux marchés internationaux, à leur tête, le marché africain, en vue de la réalisation de projets dans le secteur.

MEURTRE DE LA JEUNE CHAÏMA

Le suspect avoue avoir battu et brûlé la jeune Chaïma (procureur de la République)

Le suspect dans l'affaire du meurtre de la jeune Chaïma a avoué avoir battu la victime, avant de l'asperger d'essence puis de mettre le feu à son corps, dans un endroit désert de la sortie ouest de la commune de Thenia, à l'est de Boumerdes, a affirmé, lundi le procureur de la République près le tribunal de Boumerdes. Cette déclaration fait partie du communiqué sur l'affaire du meurtre de la jeune Chaïma, originaire de la commune de Reghaïa (Alger), extrait de l'enquête préliminaire lu à la presse, par Hamache Khaled, procureur de la République près le tribunal de Boumerdes, qui était accompagné du chef du groupement territorial de la gendarmerie nationale de la wilaya. Toujours selon le même communiqué, cette affaire remonte au 2 octobre 2020, quand le suspect Dh.A (19 ans) s'est présenté aux services judiciaires de la gendarmerie nationale à Thenia, pour signaler que son amie Chaïma (19 ans) a été victime de brûlures au niveau d'une station d'essence désertée. Le suspect a, aussi, déclaré dans cette même plainte, qu'il était sur les lieux,

avec la victime le 1 octobre courant, et être resté avec elle sept minutes, avant d'aller chercher de la nourriture.

Après avoir parcouru près de cinq mètres, il a vu de la fumée monter du lieu où se trouvait son amie, et s'est enfui, a-t-il dit, avant de se présenter le lendemain pour signaler ces faits aux gendarmes.

Selon le procureur de la République, le suspect est revenu sur ses dires, suite à l'exploitation de différentes informations relatives à l'affaire. Ainsi le suspect a avoué que la victime, qu'il connaît depuis 2017, l'a contacté le 1 octobre courant, et ils se sont mis d'accord pour se rencontrer.

Suite à quoi il a loué une moto, a-t-il dit, et il est allé la chercher depuis la ville de Reghaïa. Le communiqué ajoute que les deux concernés sont arrivés vers 15h00 à la station d'essence désertée de l'entrée ouest de la ville de Thenia.

Après avoir eu un rapport intime avec elle, le suspect a battu la victime, qui a perdu connaissance. C'est alors qu'il se rendit à une station d'essence mitoyenne, d'où il a ramené une bouteille de plastique remplie d'essence, dont il a aspergé

le corps de la fille, avant d'y mettre le feu, puis de quitter les lieux.

L'examen du cadavre de la victime découverte brûlée et allongée face à la terre, a permis de faire le constat, selon la même source, de "la présence de coups et blessures à l'arrière de la tête, outre une importante plaie en haut de sa cuisse gauche".

Après investigations, les parties en cause dans cette affaire ont été transférées, lundi, devant le parquet de Boumerdes, a indiqué le procureur de la République, signalant l'interrogatoire du suspect, avant sa présentation devant le juge d'instruction, comme stipulé par l'article 67 du code de procédure pénale concernant la demande d'ouverture d'enquête. Selon le même communiqué, le juge d'instruction a retenu contre le suspect les charges suivantes "viol, et homicide volontaire avec préméditation et guet apens, en utilisant la torture", et "actes sauvages". Le juge d'instruction a ordonné sa mise en détention à l'établissement pénitentiaire, jusqu'au parachèvement de l'enquête, puis son jugement.

ZONES D'OMBRE

Nécessaire prise en charge des besoins sanitaires dans les zones d'ombre, notamment au Sud

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a mis l'accent, lundi à Tamanrasset, sur la nécessaire prise en charge des besoins sanitaires dans les zones d'ombre, notamment dans le sud du pays.

"Il appartient de prendre en charge les besoins sanitaires dans les zones d'ombre, notamment dans le sud du pays, en vue d'assurer des prestations de santé dont ont besoin leurs populations", a affirmé le ministre lors de l'inspection de structures médicales dans la wilaya.

M. Benbouzid, accompagné du ministre délégué chargé de la Réforme hospitalière, Smail Mesbah, a indiqué que "cette démarche requiert des études approfondies pour examiner les meilleures voies à même d'assurer des prestations de santé dans ces zones et la mobilisation des moyens humains et matériels nécessaires à la prise en charge des besoins de santé dans ces zones". S'agissant du protocole sanitaire contre la Covid-19 prévu pour sécuriser la prochaine rentrée scolaire, le ministre délégué chargé de la Réforme hospitalière auprès du ministère de la Santé, M.

Smail Mesbah, a fait savoir, de son côté, qu'"une commission scientifique a adopté, en coordination avec le ministère de l'Éducation, un protocole

sanitaire susceptible d'assurer une rentrée saine, à travers la réunion des moyens préventifs de différentes maladies pour la protection à la fois des élèves, des enseignants et des parents d'élèves".

Le ministre de la Santé a révélé, lors de l'inspection du service de prévention de l'établissement public hospitalier de Tamanrasset, que "ce service sera renforcé en staffs médicaux, notamment en ce qui a trait aux analyses de laboratoire, en plus de la programmation de sessions de formation et de perfectionnement scientifique des cadres médicaux au niveau de l'Institut national de la santé

publique. La délégation ministérielle s'est également enquis du chantier de l'hôpital "240 lits" au quartier Taberkat, actuellement à un taux d'avancement de 62% et accusant un retard pour des raisons administratives, a-t-on expliqué à la délégation. Le ministre de la Santé a appelé à accélérer les travaux de réalisation en vue de réceptionner cette structure dans les délais impartis, fixés au 3ème trimestre de 2021. La délégation ministérielle a inspecté, au terme de sa visite dans la wilaya de Tamanrasset, une salle de soins dans le village de Taguem art-Est (30 km au Nord de Tamanrasset).

HONGRIE - UNIVERSITÉ Université Soros : la justice européenne condamne la Hongrie

La Hongrie a été condamnée mardi par la justice européenne pour sa loi sur les universités étrangères qui a contraint l'Université d'Europe centrale fondée par George Soros à déménager l'essentiel de ses activités à Vienne.

La Cour de Justice de l'Union européenne a jugé discriminatoires les exigences imposées par Budapest à l'Université d'Europe centrale (CEU) fondée par le financier américain d'origine hongroise et aux autres universités étrangères.

Elle a demandé à la Hongrie de respecter les règles européennes.

Les juges de Luxembourg ont suivi l'avis rendu par l'avocate générale début mars.

Les conditions introduites par la Hongrie pour permettre aux établissements d'enseignement supérieur étrangers d'exercer leurs activités sur son territoire sont "incompatibles avec le droit de l'Union", a affirmé la cour dans un communiqué. L'Université d'Europe centrale (CEU) fondée par George Soros, a déménagé en novembre 2019 l'essentiel de ses activités dans la capitale autrichienne en raison d'une nouvelle législation obligeant les universités étrangères implantées en Hongrie à disposer d'un campus et de cours us dans leur pays d'origine.

La loi exige en outre la conclusion d'une convention internationale avec l'Etat d'origine de l'établissement.

La CEU a été fondée conformément au droit de l'Etat de New York. Les exigences de la nouvelle législation hongroise se heurtent aux dispositions de la charte des droits fondamentaux de l'Union euro-



péenne relatives à la liberté académique, à la liberté de créer des établissements d'enseignement supérieur et à la liberté d'entreprise, soutient la Cour dans sa décision. Accusé par les Européens de violer l'Etat de droit, le gouvernement de Viktor Orban se retrouve régulièrement sur la sellette.

Le Parlement européen a accusé Budapest de "violation grave" des valeurs de l'UE et a activé une procédure dans le cadre de l'article 7 du traité de l'Union, qui peut en théorie déboucher sur des sanc-

tions. Le premier rapport sur le respect de l'Etat de droit dans les pays de l'UE présenté fin septembre par la Commission européenne s'est avéré très critique pour la Hongrie et la Pologne, deux pays où les conséquences des réformes de la justice suscitent de "vives inquiétudes". Les Etats membres ont approuvé un dispositif pour conditionner le versement de fonds européens au respect de l'Etat de droit, une première dans l'UE. La Hongrie et la Pologne ont voté contre.

MÉTÉO - OURAGAN La tempête Delta devient un ouragan et menace le Mexique avant les Etats-Unis

Les météorologues ont annoncé que la tempête tropicale Delta s'est transformée en ouragan lundi dans les Caraïbes et atteindra une forte intensité en passant sur la péninsule mexicaine du Yucatan mardi, avant d'arriver au sud des Etats-Unis cette semaine.

Delta souffle avec des vents soutenus pouvant atteindre 130km/h et des rafales encore plus fortes au sud-ouest de la Jamaïque, et se dirige vers les côtes des Etats-Unis du Golfe du Mexique à la vitesse de 11km/h, a informé le Centre national des ouragans (NHC), depuis son siège de Miami.

"Nous nous attendons à une accentuation rapide supplémentaire (mardi), et nous prévoyons que Delta soit un ouragan de forte intensité quand il s'approchera de la péninsule du Yucatan", a estimé le NHC, dans son bulletin de 12H00



GMT mardi. Les ouragans de forte intensité sont ceux appartenant aux catégories 3 à 5, sur une échelle allant jusqu'à 5, avec des vents de plus de 178km/h. La pointe nord de la péninsule mexicaine du Yucatan est concernée par cette vigilance, a indiqué le NHC, ce qui signifie que la

région connaîtra des conditions dangereuses dans les 36 prochaines heures.

Selon la trajectoire prévue, l'oeil de Delta devrait s'approcher du nord-est du Yucatan mardi dans la nuit et entrer dans le Golfe du Mexique tôt mercredi. Sans obstacle pour le freiner, il atteindra entre

jeudi soir et vendredi matin le sud des Etats-Unis à un point encore indéterminé du Texas, de la Louisiane, du Mississippi ou de l'Alabama.

Delta est la 26e tempête avec un nom lors d'une saison des ouragans dans l'Atlantique inhabituellement agitée, durant laquelle plusieurs records ont été battus, parmi lesquels l'épuisement de la liste des noms prévus pour des cyclones. C'est pour cela que les météorologues ont commencé à les identifier en s'aidant de l'alphabet grec.

De plus, "il deviendra le 10e cyclone tropical de la saison" à toucher la terre, a écrit le météorologue MJ Ventrice, de l'agence The Weather Company, sur Twitter.

"Cela battra le record du plus grand nombre de cyclones tropicaux touchant terre sur une seule saison", a-t-il ajouté.

FRANCE - ITALIE - INONDATIONS 7 morts dans des inondations en France et en Italie

Trois corps ont été découverts lundi en France dans les villages montagneux surplombant Nice, portant à sept morts le bilan des intempéries qui ont dévasté vendredi le sud-est de la France et le nord-ouest de l'Italie, ont annoncé les autorités locales. Les corps ont été retrouvés près des villages de Saint-Martin-Vésubie, Lantosque et Colomars. Un premier mort avait déjà été découvert à Saint-Martin-Vésubie.

Côté italien, les autorités ont annoncé la découverte d'un corps près de la frontière, à Vintimille, et de deux autres dans le Val d'Aoste et le Piémont (nord-ouest),

des régions elles aussi touchées par ces pluies torrentielles. Un précédent bilan faisait état de 4 morts. Des images impressionnantes d'une maison au milieu d'une rivière transformée en fleuve écumeux, ou d'un pont s'écroulant sous la puissance de l'eau, ont été diffusées. A Saint-Martin-Vésubie, village de 1.400 habitants dans la montagne au nord de Nice, inaccessible en voiture, des groupes de touristes et d'habitants, hagards, sont massés sur la place centrale en attendant d'être appelés pour être évacués par hélicoptère.

En Italie, cela faisait des centaines que les habitants n'avaient pas vu un tel désas-

tre: de la Riviera aux vallons du Piémont, le déluge a dévasté des villages entiers, emporté ponts et routes, aggravant la détresse des habitants après des mois d'un confinement ruineux pour l'activité locale. Les régions italiennes du Piémont et de la Ligurie ont demandé à Rome de décréter l'état d'urgence.

En France, l'Etat a lancé la procédure de "catastrophe naturelle".

Samedi soir, 21 personnes qui étaient déclarées disparues par les autorités italiennes ont pu être retrouvées saines et sauvées côté français, près du col de Tende, selon les pompiers.

ENVIRONNEMENT - INITIATIVES

Le Danemark consacre 1,58 milliard dollars à de nouvelles initiatives climatiques d'ici 2025

La Première ministre du Danemark, Mette Frederiksen, a annoncé, mardi, l'engagement du gouvernement à consacrer 10 milliards de couronnes (1,58 milliard USD) à de nouvelles initiatives climatiques d'ici 2025, ont rapporté des médias locaux. Intervenant à l'ouverture du Folketing (parlement monarque danois), Mme Frederiksen a défendu les projets d'investissement ciblé de son gouvernement dans les nouvelles technologies telles que la capture du carbone, l'hydrogène vert, l'agriculture durable et le recyclage du plastique.

Le Danemark tablait sur une réduction des émissions de 70% en 10 ans. "Nous proposons donc une nouvelle marge de manœuvre verte de deux milliards de couronnes par an jusqu'en 2025, pour qu'ensemble nous créons une certitude sur les investissements verts dans les années à venir", a expliqué Mme Frederiksen soutenant que son pays doit être une vitrine pour le monde.

Plus tôt mardi, 139 chefs d'entreprise, scientifiques et politiciens danois, ont signé un appel pour un plan climatique plus ambitieux. La PM danoise a dit comprendre leur impatience. "Nous proposons donc une nouvelle marge de manœuvre verte de deux milliards de couronnes par an jusqu'en 2025, pour qu'ensemble nous créons une certitude sur les investissements verts dans les années à venir", a-t-elle assuré.

Elle a indiqué que le montant total de dix milliards de couronnes jusqu'en 2025 doit provenir de la loi de finances et du fonds de relance de l'UE, sans préciser comment ces fonds devront être dépensés.

MALI Les inondations ont fait 18 morts depuis le mois de mai (OCHA)

Au moins 18 personnes ont péri au Mali entre le mois de mai et le 4 octobre, a indiqué mardi le Bureau des Nations unies pour la Coordination des affaires humanitaires (OCHA) au Mali sur son site web.

Durant la même période, l'organisme a recensé 80.760 sinistrés, 6.479 maisons ont été endommagées, 7.030 tonnes de vivres détruites et 274 hectares de cultures emportés. "Malgré l'assistance déjà fournie, des besoins non couverts persistent", a rappelé l'OCHA.

Selon son Plan de réponse humanitaire révisé en juillet dernier, 6,8 millions de personnes étaient dans le besoin d'assistance humanitaire au Mali. Dans un rapport publié le 29 septembre, le Bureau également a indiqué que sur les 474 millions dollars nécessaires pour répondre aux besoins annuels, les acteurs humanitaires n'ont mobilisé que 175 millions de dollars (37% des fonds). Le déficit à "recouvrer urgemment" s'élève donc à 299 millions de dollars.

S A N T É - A L G É R I E

CORONAVIRUS - PRÉVENTION

Acquisition prochaine d'équipements développés de dépistage (Institut Pasteur)

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) s'apprête à acquérir des équipements médicaux développés contribuant à effectuer 2000 tests de dépistage par jour, a indiqué lundi son directeur général.

Dans un entretien avec l'APS, Dr. Faouzi Derrar a fait savoir qu'outre ces équipements développés, "devant être prochainement réceptionnés, l'IPA a lancé un appel d'offres international pour l'acquisition d'importante quantité de tests de dépistage PCR afin de renforcer ses capacités en la matière". Soulignant la baisse de la demande de tests PCR par rapport aux précédents mois, ce spécialiste en virologie a expliqué que l'affluence des malades vers les hôpitaux se situait autour de 30 à 40 demandes/jour.

Après avoir assuré que ces tests étaient disponibles, le premier responsable de l'IPA a rappelé la stratégie adoptée par l'Algérie, et suivie dans plusieurs pays, en matière d'utilisation de tests PCR "en ciblant les cas symptomatiques, les cas contacts et les maladies chroniques". Concernant le nombre des laboratoires qui effectuent des tests PCR, Dr. Derrar a fait état de l'élargissement du réseau à 36 laboratoires à travers le pays, répartis entre secteurs public et privé, ajoutant que d'autres laboratoires seront ouverts prochainement pour assurer une large couverture dans toutes les régions.

Il a indiqué, par ailleurs, que suite à la stabilité enregistrée dans le nombre des contaminations et la levée progressive du confinement pour un retour à la vie normale, l'IPA a procédé, durant les derniers jours, à des dépistages PCR sur les athlètes appelés à participer aux compétitions internationales, ainsi que les clubs qui préparent la prochaine saison sportive.

Concernant les mutations génétiques du virus propagé en Algérie, Dr Derrar a expliqué que l'IPA échange depuis le début de la pandémie les informations avec des laboratoires de référence par le monde conformément à leurs cahiers de charges, soulignant que les informations échangées ne faisaient état de mutations "majeures". Il a estimé, dans ce sens, que "seul un vaccin permettrait de réduire la prévalence du virus.

C'est la meilleure arme pour endiguer la pandémie".

Grippe saisonnière : Lancement, fin octobre, de la campagne de vaccination

Le Directeur général de l'IPA a annoncé l'importation incessante de 2 800 000 doses de vaccin antigrippal en prévision de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière, qui débutera la fin octobre à l'instar des autres pays du monde.

Soulignant que la propagation du nouveau Coronavirus était à l'origine du retard enregistré, tout comme dans d'autres pays à travers le monde, dans l'acquisition du vaccin antigrippal et le lancement de la campagne de vaccination, Dr. Derrar a précisé que la quantité importée sera identique à celle utilisée durant les précédentes années, de manière à répondre à la demande des citoyens, d'une part, et éviter un excédent de stock inutilisable, d'autre part. A une question sur une possible hausse de la demande en cette année exceptionnelle en raison du Coronavirus, il a répondu que "tout reste possible". Le virus de la grippe saisonnière "pourrait être plus virulent que la Covid-19 et inversement", a-t-il ajouté, rappelant le recul de la grippe saisonnière l'année dernière, durant les mois de février et mars, en raison de la propagation du nouveau Coronavirus. Et d'ajouter que les deux virus pourraient bien cohabiter et se propager au même rythme, d'où l'impérative vaccination contre la grippe saisonnière des catégories cibles, notamment les corps médical et paramédical, les personnes âgées et celles dont l'immunité est déficiente.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS), a souligné Dr. Derrar, a recommandé cette année la vaccination des corps médical et paramédical au vaccin contre la grippe afin de garantir la continuité du service, ainsi que des personnes âgées, des femmes enceintes, des malades chroniques et des enfants, étant les catégories les plus exposées au virus Pour Dr.

Derrar, la situation épidémiologique exceptionnelle cette année, en raison de la propagation de la Covid-19, "vient confirmer l'importance d'accorder un intérêt tout particulier aux corps médical et paramédical afin d'éviter leur exposition aux risques de contamination, et partant, permettre qu'ils s'acquittent de leur rôle axial".

Revenant sur la nécessité de convaincre les catégories vulnérables de l'importance du vaccin contre la grippe saisonnière, même si ce dernier, a-t-il tenu à préciser, ne protège pas contre le Coronavirus, il a mis en avant l'impératif de continuer à observer les gestes barrières préconisés par le ministère de la Santé, notamment le port du masque, le lavage fréquent des mains et la distanciation sociale. La grippe saisonnière est chaque année à l'origine de près de 600.000 décès à travers le monde et quelque 5 millions d'hospitalisations, selon les données de l'OMS.

129 nouveaux cas, 91 guérisons et 5 décès

Cent vingt neuf (129) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 91 guérisons et 5 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mardi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 52.399 dont 129 nouveaux cas, soit 0,3 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1773 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 36.763, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 25 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 20 autres n'ayant enregistré aucun cas, alors que 3 autres ont enregistré 10 cas et plus. Par ailleurs, 25 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.



SECTEUR PHARMACEUTIQUE

Les attributions du ministre de l'Industrie pharmaceutique fixées par décret exécutif (JO)

Les attributions du ministre de l'Industrie pharmaceutique, dont le ministère a été séparé du ministère de la Santé lors du dernier remaniement ministériel, ont été fixées par un décret exécutif paru dans le dernier journal officiel (N°58).

En vertu de ce texte réglementaire, le ministre de l'Industrie pharmaceutique est chargé de proposer, dans le cadre de la politique générale du Gouvernement, les éléments de la politique nationale dans le domaine de l'Industrie pharmaceutique et d'assurer le suivi et le contrôle de sa mise en œuvre conformément aux lois et règlements en vigueur.

A ce titre, il a pour attributions d'élaborer la politique de l'Industrie pharmaceutique, d'assurer son développement, de suivre et de contrôler sa mise en œuvre, de proposer une stratégie pharmaceutique orientée vers la promotion de la production nationale, de mettre en œuvre les politiques de promotion et de développement de l'investissement dans le secteur de l'industrie pharmaceutique et de concevoir la politique de gestion des participa-



tions de l'Etat dans le secteur pu blic de l'industrie pharmaceutique tout en veillant à sa mise en œuvre.

Aussi, le ministre de l'Industrie pharmaceutique est chargé d'élaborer et de proposer des mesures et des actions visant à assurer la disponibilité, la qualité et l'accessibilité des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux, d'encourager la réalisation des projets d'investissements dans le domaine et d'assurer leurs facilitations, notamment pour les projets productifs initiés en substitution de l'importation. Le ministre de l'Industrie pharmaceutique est aussi appelé à proposer et à prendre toute mesure visant à assurer la régulation des

activités pharmaceutiques, notamment dans le domaine de l'enregistrement, l'homologation des produits et les dispositifs médicaux et de prendre toute mesure visant la régulation des activités des établissements du secteur en matière de fabrication, d'importation, d'exportation, d'exploitation et de distribution. Il est également chargé d'agrèer les établissements de fabrication, d'importation, d'exportation, d'exploitation et de distribution des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux ainsi que les sociétés de promotion médicale et les prestataires de service. Au titre de la politique industrielle, de la promotion de la production

nationale et de l'investissement, le ministre est chargé, entre autres, d'élaborer et de mettre en œuvre, en relation avec les parties concernées, la politique industrielle de la filière pharmaceutique, d'en évaluer l'impact et de proposer les ajustements nécessaires, de veiller au renforcement et à la cohérence des capacités productives des établissements pharmaceutiques de fabrication des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux, conformément aux objectifs fixés et aux priorités nationales.

Le ministre est chargé, notamment, de représenter l'Algérie, auprès des organisations internationales et régionales dont les activités sont liées à celles du secteur et de veiller, dans le cadre de ses attributions, au respect des engagements, accords et conventions internationaux conclus.

En vertu de ce décret, le ministre de l'industrie pharmaceutique peut initier tout texte à caractère législatif et réglementaire, dans le domaine de ses attributions et d'apporter son concours à la formation et au développement des ressources humaines qualifiées nécessaires à la réalisation des activités du secteur.

SOLIDARITÉ

La Société des ciments d'Ain El Kebira fait don de trois lits de réanimation équipés au profit de l'Hôpital Bougaâ

La Société des ciments d'Ain El Kebira (SCAEC) de la wilaya de Sétif a fait don de trois (3) lits de réanimation équipés au profit de l'Etablissement public hospitalier, EPH- Saïd Aoumri de Bougaâ, a annoncé lundi le chargé de la communication de cette entreprise économique.

"Cette initiative vise à renforcer le secteur de la santé dans la wilaya de

Sétif et s'inscrit dans le cadre des efforts de solidarité déployés pour faire face à la propagation du nouveau coronavirus", a indiqué à l'APS, Khemissi Rahal. L'opération s'inscrit également dans la continuité des initiatives effectuées dernièrement par la SCAEC au profit du secteur de la santé, entre autres, l'installation de deux réservoirs d'oxygène au Centre hospitalo-univer-

sitaire (CHU) Mohamed Abdennour Saâdena et la dotation de l'Etablissement public hospitalier (EPH) Cheghboub Abdallah (commune d'Ain El Kebira) d'une ambulance équipée en sus d'un ensemble de matériel de désinfection, de nettoyage et de vêtements de protection entre autres.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

LA PANDÉMIE DANS LE MONDE Plus de 1.045.000 décès

La pandémie de coronavirus (Covid-19) a fait au moins 1.045.097 décès dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un bilan établi à partir de sources officielles mardi.

En outre, plus de 35-537.050 cas d'infection ont été diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 24-571.900 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Sur la journée de lundi, 6.816 nouveaux décès et 295.836 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont le Mexique avec 2.789 nouveaux morts (forte hausse due à un changement de méthodologie de comptage), l'Inde (884) et l'Argentine (450).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 210.196 décès pour 7.458.982 cas recensés, selon le comp-



tagé de l'université Johns Hopkins.

Au moins 2.935.142 personnes ont été déclarées guéries.

Les autres pays les plus touchés sont le Brésil avec 146.675 morts et 4.927.235 cas, l'Inde avec 103.569 morts

(6.685.082 cas), le Mexique avec 81.877 morts (789.780 cas), et le Royaume-Uni avec 42.369 morts (515.571 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec

100 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Belgique (87), la Bolivie (70), le Brésil (69), l'Espagne (69).

La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 85.482 cas (12 nouveaux entre lundi et mardi), dont 4.634 décès et 80.635 guérisons.

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient mardi à 11H00 GMT 358.115 décès pour 9.710.517 cas, l'Europe 236.270 décès (5.874-335 cas), les Etats-Unis et le Canada 219.688 décès (7.626.997 cas), l'Asie 145.583 décès (8.672.807 cas), le Moyen-Orient 47.804 décès (2.096.572 cas), l'Afrique 36.651 décès (1.523.743 cas), et l'Océanie 986 décès (32.079 cas).

OMS - COVID-19

70% des cas et décès signalés dans 10 pays

Dix pays représentent 70% de tous les cas et décès de Covid-19 signalés dans le monde et trois pays en représentent la moitié, a indiqué lundi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

"Près de 35 millions de cas de Covid-19, dont plus d'un million de décès, ont été signalés à l'OMS mais le nombre réel est certainement plus élevé", a averti le responsable de l'agence onusienne, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

"Bien que tous les pays

aient été touchés par ce virus, nous devons nous rappeler qu'il s'agit d'une pandémie inégale", a-t-il déclaré lors d'une réunion du comité exécutif de l'OMS qui réunit ses Etats membres. Pour le chef de l'OMS, "tous les pays n'ont pas réagi de la même manière et tous les pays n'ont pas été touchés de la même manière".

Selon l'OMS, l'Asie du Sud-Est continue d'enregistrer une poussée de cas.

Les pays de la région européenne et de la

Méditerranée orientale connaissent eux une hausse de cas et des décès.

La situation en Afrique et dans la zone Pacifique occidentale est plutôt positive.

"Nos meilleures estimations actuelles nous disent que 10% de la population mondiale pourrait avoir été infectée par le virus.

Cela varie selon les pays, selon le fait que l'on soit dans une zone urbaine ou rurale, selon les différents groupes (de population)", a, pour sa part, déclaré le Dr

Mike Ryan qui dirige la réponse d'urgence de l'OMS.

Pour le Dr Ryan, la vaste majorité du monde est toujours à risque.

"Nous savons que la pandémie va continuer à évoluer, mais nous savons aussi que nous avons les outils qui fonctionnent pour supprimer la transmission et sauver des vies tout de suite et ils sont à notre disposition", a-t-il dit, ajoutant que "l'avenir dépend des choix que nous faisons collectivement".

ETATS-UNIS

Plus de 210.000 décès liés au COVID-19, selon l'université Johns-Hopkins

Le nombre total de décès dus au COVID-19 aux Etats-Unis a dépassé lundi les 210.000, selon le Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes (CSSE) de l'université Johns-Hopkins.

Tandis que le total des cas confirmés dépassait les 7,4 millions aux Etats-Unis, le nombre de décès à travers le pays a atteint 210.013 à 15H23 heure locale (19H23 GMT), a indiqué le CSSE.

L'Etat de New York a rapporté un total de 33.214 décès, soit le chiffre le

plus élevé de tous les Etats américains.

Les Etats du Texas, de Californie et du New Jersey ont tous enregistré plus de 16.000 décès, tandis que le bilan dépassait les 14.000 morts en Floride, selon le décompte du CSSE.

Les autres Etats ayant enregistré plus de 8.000 décès sont le Massachusetts, l'Illinois et la Pennsylvanie. Avec plus d'un cinquième des décès et des cas confirmés dans le monde, les Etats-Unis restent le

pays le plus touché au monde, que ce soit en termes de nombre de cas ou de décès. Le total des décès dans le pays a passé le sinistre cap des 100.000 le 27 mai, avant d'atteindre 200.000 le 22 septembre. Plus de 20 Etats américains signalent une hausse des nouveaux cas par rapport à la semaine dernière, et les experts médicaux ont appelé le public à prendre des précautions en intérieur lorsque le temps se refroidira en automne et en hiver.

GRANDE-BRETAGNE

12.594 nouveaux cas de coronavirus et 19 décès supplémentaires

Un total de 12.594 personnes supplémentaires en Grande-Bretagne ont été dépistées positives au COVID-19, portant le bilan à 515.571 cas confirmés de coronavirus, selon les chiffres officiels publiés lundi.

Les décès liés à cette maladie ont augmenté de 19 à 42.369, selon les dernières statistiques.

La publication de ces chiffres intervient après que l'agence Public Health England (PHE) a révélé que 15.841 cas au total n'avaient pas été décomptés dans les nombres de cas publiés quotidiennement entre le 25 septembre et le 2 octobre, en raison d'un problème technique.

"Un problème technique, résolu

depuis, a eu entraîné la non-prise en compte de cas dans les chiffres publiés quotidiennement entre le 25 septembre et le 2 octobre", a indiqué le PHE dans un bulletin d'information mis à jour ce lundi. Le ministre britannique de la Santé, Matt Hancock, a indiqué lundi que cette erreur technique "n'avait pas impacté la manière dont les mesures locales avaient été prises la semaine dernière". Toutefois, il a estimé qu'il s'agissait d'un "problème sérieux" et précisé qu'il faisait l'objet d'une "investigation complète".

"Cet incident n'aurait jamais du se produire.

Mais l'équipe a réagi rapidement pour réduire son impact au minimum",

a-t-il dit aux députés de la Chambre des communes, chambre basse du Parlement britannique.

BRÉSIL

146.675 décès au total

Le ministère brésilien de la Santé a annoncé lundi que le pays avait recensé 323 décès liés au COVID-19 au cours des dernières 24 heures, ce qui en porte le total à 146.675.

Selon le ministère, 11.946 nouveaux cas ont été enregistrés au cours de la même période, pour un total de 4.927.235.

Le Brésil est le deuxième pays dans le monde après les Etats-Unis ayant eu à déplorer le plus grand nombre de décès causés par le COVID-19, et le troisième en termes de nombre de cas, derrière les Etats-Unis et l'Inde.

L'Etat de Sao Paulo, le plus peuplé du pays, a signalé 1.004.579 infections et 36.220 décès.

APS

EPIDÉMIE - RECHERCHE

Le traitement antiviral lopinavir-ritonavir n'est pas efficace (étude)

L'association des médicaments antiviraux lopinavir et ritonavir, utilisée contre le virus du sida, n'est pas efficace chez les patients hospitalisés pour le coronavirus, ont conclu les responsables du vaste essai clinique britannique Recovery.

Cette conclusion n'est pas nouvelle, puisque ces chercheurs l'avaient publiquement annoncée le 29 juin.

Mais ils en publient cette fois les résultats détaillés dans la revue médicale The Lancet.

"Le traitement du Covid-19 avec la combinaison lopinavir-ritonavir a été recommandé dans de nombreux pays.

Cependant, les résultats de notre essai montrent que ce n'est pas un traitement efficace pour les patients admis à l'hôpital avec le Covid-19", a commenté l'un des responsables de Recovery, le Pr Martin Landray (université d'Oxford), cité dans un communiqué de The Lancet.

Pour statuer sur l'association lopinavir-ritonavir (commercialisée sous le nom de Kaletra), les chercheurs britanniques l'ont administrée à 1.616 patients et ont comparé avec 3.424 autres, sur la période allant du 19 mars au 29 juin.

Résultat: il n'y avait pas de différence significative sur la mortalité au bout de 28 jours (23% des patients qui recevaient le traitement contre 22% de ceux qui ne le recevaient pas).

L'association lopinavir-ritonavir ne permet pas non plus de réduire les risques d'être placé sous ventilation artificielle, ni de raccourcir la durée d'hospitalisation.

Début juillet, juste après les annonces de Recovery sur l'inefficacité de ce traitement, les responsables de l'essai clinique européen Solidarity (supervisé par l'OMS) et de son partenaire français Discovery l'avaient à leur tour abandonné.

L'essai Recovery, qui comprend 13.000 patients de 176 hôpitaux britanniques, a permis d'améliorer considérablement les connaissances sur les traitements contre le Covid. Il a d'abord montré début juin que l'hydroxychloroquine n'avait pas d'effet bénéfique.

Ensuite, mi-juin, il a mis en évidence le fait que la dexaméthasone (un corticoïde) réduisait la mortalité chez les malades gravement atteints. Ce traitement est l'un de ceux qui ont été administrés au président américain Donald Trump ces derniers jours.

Bien que des dizaines de traitements contre le Covid-19 soient évalués à travers le monde, la dexaméthasone est pour l'instant le seul à avoir montré une efficacité en termes de réduction de la mortalité.

Un antiviral, le remdesivir (également administré à M. Trump) réduit légèrement la durée de rétablissement des malades du Covid-19 hospitalisés, mais n'a pas prouvé de bénéfices en termes de réduction de la mortalité.

Recovery est en train d'évaluer plusieurs autres traitements: le cocktail expérimental d'anticorps de synthèse de la société Regeneron (lui aussi administré à M.

Trump), le tocilizumab et le plasma prélevé sur des personnes ayant été touchées par la maladie.

IMMUNITÉ

4 CONSEILS SIMPLES POUR LA PRÉSERVER

Outre le choix d'une alimentation adaptée, préserver son immunité passe aussi par l'adoption de certains gestes quotidiens qui vont stimuler les cellules immunitaires.

1. BOUGEZ SUFFISAMMENT

"Plusieurs travaux suggèrent que l'activité physique régulière est bénéfique pour l'immunité et qu'elle ralentit son vieillissement", explique la Pr Martine Duclos, cheffe du service de médecine du sport du CHU de Clermont-Ferrand. Ainsi, une étude britannique de 2018 menée auprès de 125 cyclistes expérimentés de 55 à 79 ans et 55 jeunes de 20 à 36 ans, a montré que les premiers avaient des cellules immunitaires T et un thymus (organe indispensable à la maturation des cellules T) aussi en forme que les seconds.

LE CONSEIL : la Pr Duclos : marcher au moins 30 minutes, 5 fois par semaine. Concernant la pratique sportive intense, contrairement à une idée reçue, elle n'affaiblit pas le système immunitaire, a conclu une autre étude britannique de 2018.

2. ÉVITEZ LE TABAC ET L'ALCOOL

Tous deux affaiblissent l'immunité. Si certaines études ont pointé un possible rôle protecteur de la nicotine contre le Covid-19, d'autres travaux sont nécessaires pour confirmer cette possibilité. En revanche, il est établi que "le tabac aggrave les maladies respiratoires" une fois celles-ci déclarées, souligne l'Organisation mondiale de la



santé (OMS). Ainsi, concernant le Covid-19, il est apparu que "les fumeurs risquaient davantage de contracter une forme sévère que les non-fumeurs", précise l'OMS.

LE CONSEIL : se faire aider pour arrêter le tabac ou diminuer sa consommation d'alcool. "Un fumeur accompagné par un professionnel de santé pour arrêter de

fumer a davantage de chances de réussir que seul", assure l'Assurance maladie.

3. PASEZ DES NUITS REPOSANTES

Plusieurs études ont mis en évidence un sur-risque d'infection en cas de manque de sommeil. Ainsi, après avoir inoculé le

virus du rhume à 164 hommes et femmes en bonne santé, des chercheurs américains ont noté que ceux qui avaient dormi moins de 5 heures par nuit en moyenne, lors des 7 jours précédant la contamination, étaient 4,5 fois plus nombreux à avoir eu un rhume que ceux qui s'étaient reposés plus de 7 heures. Or, selon

une étude de l'agence Santé publique France de 2019, en moyenne les Français dorment moins de 7 heures par nuit (6 heures et 42 minutes)...

LE CONSEIL : si possible, se mettre au lit dès que le besoin se fait sentir, sachant que, si la plupart des gens nécessitent environ 8 heures de sommeil, cela peut varier de 6 à 9 heures, selon la physiologie et l'âge de chacun.

4. GÉREZ AU MIEUX VOTRE STRESS

Ici aussi, "plusieurs études ont établi un lien entre stress psychologique - dû par exemple à un surmenage, au travail, etc. - et réduction des défenses immunitaires et de la résistance aux infections", résume l'immunologiste marseillaise Sophie Ugolini. Dans une étude parue en mars 2020, la chercheuse et son équipe ont montré que le stress agit sur les cellules immunitaires, via les hormones du stress, adrénaline et noradrénaline, lesquelles se fixent sur des molécules présentes à la surface des cellules.

LE CONSEIL : comme l'a confirmé un rapport de l'Inserm de 2019, le sport "permet la libération d'endorphines et de dopamine, hormones du bien-être", est l'une des meilleures armes antistress qui soient ! Le yoga et la méditation peuvent également aider.

VOTRE IMMUNITÉ PROVIENDRAIT À 75% DE VOS GÈNES

Jusque-là, les scientifiques pensaient que l'environnement influence l'immunité d'un individu bien plus que ses gènes. En réalité, c'est l'inverse !

Quand vous tombez malade, votre organisme apprend à se défendre contre les agents pathogènes et les combat grâce au système immunitaire. Des scientifiques viennent de trouver que l'immunité individuelle serait avant tout d'origine génétique. Les variations entre les individus - qui ne répondent pas tous de la même façon face à un ennemi extérieur - viendraient plus des gènes que de l'environnement. Une surprise pour les chercheurs du King's College de Londres qui pensaient jusque-là que les fac-

teurs environnementaux influençaient davantage l'immunité de l'organisme. En réalité, les causes environnementales ont un rôle à jouer, notamment le régime alimentaire, mais trois quarts des différences individuelles proviennent des gènes.

VERS LA MÉDECINE PERSONNALISÉE

Pour leur étude parue dans Nature Communications, les chercheurs ont analysé plus de 23 000 traits immunitaires chez 497 jumeaux britanniques. Les travaux sur les jumeaux permettent en effet de comparer facilement les gènes et conditions de vie, qui sont souvent très semblables. Les scientifiques ont ainsi constaté

que la génétique jouait surtout pour l'immunité adaptative, c'est-à-dire l'immunité "apprise" par le corps lorsqu'il rencontre de nouveaux agents pathogènes (virus, bactéries...). À l'inverse, les réponses immunitaires simples, que l'on pourrait comparer au système immunitaire de base d'un individu adulte, sont davantage liées aux facteurs environnementaux.

Ces résultats devraient aider à mieux comprendre le système immunitaire et orientent la recherche vers la médecine de précision, ou médecine personnalisée. Il s'agit d'adapter le traitement d'une maladie à chaque patient, en tenant compte de ses particularités, comme ses gènes.



MALI

Le président de transition nomme un gouvernement de 25 membres

Le président de transition au Mali, Bah Ndaw, a nommé un gouvernement de 25 membres, selon un décret lu lundi à la télévision publique ORTM.

Quatre ministères, la Défense, la Sécurité, l'Administration territoriale et la Réconciliation nationale sont confiés à des militaires, selon le décret lu par le secrétaire général de la présidence, Sékou Traoré.

Le colonel Sadio Camara est nommé ministre de la Défense. Il a notamment été directeur du Prytanée militaire de Kati, en périphérie de Bamako.

Selon les mêmes sources, l'ancien procureur Mohamed Sidda Dicko est nommé à la Justice. Le porte-parole du Comité national pour le salut du peuple (CNSP), le colonel-major Ismaël Wagué, obtient le portefeuille de la Réconciliation nationale.

RDCONGO

Plusieurs civils tués par des milices en Ituri et au Nord-Kivu

Plusieurs civils ont trouvé la mort ces trois derniers jours dans des zones reculées en Ituri et dans le Nord-Kivu, dans des attaques attribuées à des milices, ont indiqué des sources locales.

Entre huit et onze personnes ont été tuées dans le territoire de Djugu en Ituri entre samedi et lundi, d'après la société civile et les autorités locales.

"Nous avons enregistré onze morts pour la journée de dimanche et ce lundi dans quatre entités différentes", a déclaré l'administrateur du territoire (responsable politico-administratif), Alingé Mukuba.

En citant la société civile, la radio onusienne Okapi a évoqué huit personnes tuées entre samedi et lundi, dans plusieurs localités du territoire de Djugu.

Les attaques dans le territoire de Djugu sont généralement attribuées à la Coopérative pour le développement du Congo (Codeco), une secte politico-militaire qui prétend défendre les Lendu, l'une des communautés de l'Ituri.

La Codeco est cependant très écartée depuis la mort de son leader en début d'année.

Les milices lendu sont accusées par les Nations unies d'avoir tué plusieurs centaines de civils d'autres communautés, Hema et Alur, depuis la reprise des violences en Ituri en décembre 2017.

Dans la province voisine du Nord-Kivu, entre six et huit personnes ont été tuées lundi dans une attaque attribuée au groupe armée des Forces démocratiques alliées (ADF), d'après des sources locales.

Des experts présents dans la région de Beni ont confirmé "l'incident" sans donner des détails sur le bilan et les auteurs de ce massacre.

APS

CRISE EN LIBYE

Boukadoum réitère la position de l'Algérie en faveur d'une solution politique

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a réitéré lundi à Alger la position catégorique de l'Algérie en faveur d'une solution politique en Libye qui exclut le recours aux armes et aux mercenaires.

L'Algérie "préconise depuis toujours une solution par des moyens politiques (...) la solution politique veut dire non recours aux armes, non recours aux mercenaires", a déclaré le ministre à la presse peu avant le début des travaux de la visioconférence ministérielle sur la Libye.

Le chef de la diplomatie algérienne a relevé que "l'Algérie est l'un des rares pays qui n'envoient ni armes, ni soldats en Libye".

Bien au contraire, elle "préfère envoyer ses ingénieurs et ses techniciens pour réparer les dégâts créés par les autres à Tripoli".

"C'est le visage de l'Algérie tel qu'il est apprécié par les Libyens", a-t-il dit, soulignant que la position de l'Algérie est appréciée aussi bien par l'Est et Tripoli que par tous les Libyens dans leur diversité.

M. Boukadoum a précisé que l'Algérie a mis de côté son initiative pour rester dans le cadre de la conférence de Berlin, regrettant "que depuis ce sommet il n'y a pas eu beaucoup d'évolution en Libye".

Selon le ministre, la réunion d'aujourd'hui a pour objectif de "trouver des solutions aux manquements de tout le



monde, aux grands problèmes que vivent les Libyens en raison de l'intervention étrangère qu'elle soit militaire ou autre", ajoutant que "les Libyens sollicitent l'Algérie pour les aider" contre cette intervention.

"Tant qu'il y aura une intervention étrangère calculée, il n'y aura pas une solution", a-t-il prévenu.

La visioconférence ministérielle sur la Libye qui se tient en marge de la 75e session de l'AG de l'ONU, à l'initiative de l'ONU et de l'Allemagne, a vu la participation de l'ensemble

des pays ayant pris part à la conférence de Berlin 1, dont l'Algérie.

La réunion, comme l'a confirmé Günter Sautter, ambassadeur adjoint de l'Allemagne à l'ONU, vient à un "moment crucial", alors que "des développements encourageants en Libye" ont été constatés récemment.

La Conférence de Berlin qui s'est tenue avec la participation de 12 pays, dont l'Algérie, et de 4 organisations internationales et régionales - a abouti à une déclaration

finale à travers laquelle un appel a été lancé pour renforcer la trêve en Libye et travailler de manière constructive dans le cadre de la Commission militaire mixte (5 + 5), pour parvenir à un cessez-le-feu dans le pays.

Les parties se sont engagées, en outre, à la cessation des attaques contre les installations pétrolières, la formation de forces militaires libyennes unifiées et l'interdiction de fournir des armes à la Libye.

Boukadoum pointe " les initiatives contradictoires" qui alimentent le conflit

Le chef de la diplomatie algérienne, Sabri Boukadoum, a pointé lundi à Alger les "initiatives contradictoires" pour le règlement de la crise en Libye, qui selon lui, alimentent le conflit plutôt que de le résoudre.

"Il est cependant évident que nous ne pouvons pas soutenir un conflit persistant, avec de multiples initiatives contradictoires qui alimentent le conflit plutôt que de le résoudre et qui ne s'inscrivent pas dans le cadre du processus de Berlin et des principes convenus à la Conférence de Berlin", a déclaré M. Boukadoum au cours de son intervention à la visioconférence ministérielle sur la Libye qui s'est tenue à l'initiative de l'Allemagne et de l'ONU.

Il a expliqué que depuis la conférence de Berlin, l'Algérie s'était "fermement engagée à soutenir le processus en mettant de côté ses propres efforts qui étaient recherchés et réclamés par tous les Libyens", en déclarant qu'elle "restera engagée à faire de son mieux pour une solution constructive à travers le processus de Berlin, soutenu par le Conseil de sécurité, et pour un dialogue politique inclusif et une appropriation" par les libyens du processus du règlement de la crise.

M. Boukadoum a en outre souligné que l'Algérie et aussi les pays du voisinage ne pouvaient assumer "une crise persistante", invitant le Conseil de sécurité à faire respecter l'embargo sur

les armes. "Les Libyens doivent résoudre leurs problèmes par le biais des bulletins de vote et non par des balles", a-t-il insisté. Une visioconférence regroupant les pays ayant participé à la Conférence de Berlin sur la Libye, dont l'Algérie s'est ouverte lundi au niveau ministériel afin de renouveler l'engagement en faveur d'une solution globale qui permettrait le retour à la paix dans ce pays en proie à des troubles depuis 2011.

La visioconférence se tient en marge de la 75e session de l'Assemblée générale des Nations Unies sous la conduite du ministre des Affaires étrangères allemand, Heiko Maas, et le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

Le SG de l'ONU appelle à des progrès dans le processus de paix

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a appelé lundi à des progrès dans le processus de paix en Libye, profitant d'une accalmie dans les combats.

"Les développements récents représentent une rare occasion de prendre de réels progrès dans la recherche de la paix et de la stabilité en Libye. Nous devons la saisir", a-t-il déclaré lors d'un événement de haut niveau sur la Libye coprésidé par les Nations Unies et l'Allemagne. M. Guterres a appelé tous les Libyens à continuer à œuvrer en faveur

d'un cessez-le-feu durable, à contribuer de manière constructive au Forum du dialogue politique libyen, facilité par l'ONU, et à toujours agir dans les intérêts du peuple du pays avant tout. Les engagements pris lors de la Conférence de Berlin sur la Libye en janvier doivent être respectés et mis en œuvre. Cela inclut la mise en œuvre intégrale et inconditionnelle de l'embargo sur les armes du Conseil de sécurité, a-t-il dit. Les livraisons d'armes à l'étranger et tout soutien militaire doivent cesser immé-

diatement. Le chef de l'ONU a demandé des efforts conjoints pour restaurer la capacité de la Libye à fournir des services de base et garantir la sécurité de sa population, dont les conditions de vie ne cessent de se détériorer, non seulement en raison du conflit, mais aussi en raison d'une mauvaise gouvernance et d'une corruption endémique.

Il a demandé la levée immédiate, permanente et inconditionnelle du blocus sur la production et les exportations pétrolières du pays, qui a eu un impact paralysant sur

l'économie. Les réseaux criminels de traite des êtres humains à travers le pays doivent être démantelés immédiatement. Les réfugiés et les migrants détenus dans des conditions inhumaines devraient être libérés et hébergés dans un abri sûr, a-t-il recommandé.

Les Nations Unies continueront de diriger et de faciliter un dialogue ouvert pour renforcer la stabilité, la sécurité et l'unité nationale entre les parties libyennes, avec le soutien de la communauté internationale, a-t-il conclu.

PALESTINE

Frappe israélienne sur Ghaza

Les forces d'occupation israéliennes ont mené lundi soir un raid aérien contre la bande de Ghaza, ont rapporté des médias.

Ce raid à Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza, a fait des dégâts mais pas de blessé, selon des sources sécuritaires palestiniennes.

La bande de Ghaza a été déjà la cible d'une série d'agressions militaires israéliennes en (2008, 2012, 2014) et malgré une trêve l'an dernier favorisée par l'ONU, l'Égypte et le Qatar, l'occupation mène sporadiquement des tirs sur le territoire palestinien.

Outre la répression systématique des Palestiniens, l'occupant israélien



ne cesse de poursuivre d'extension au détriment des résolutions onusiennes et du droit international dans la région son plan des résolutions onusiennes et du droit international.

BÉLARUS

La cheffe de l'opposition appelle à maintenir la "pression" sur le président Loukachenko

La cheffe de file de l'opposition bélarusse Svetlana Tikhonovskaïa a appelé mardi à Berlin les pays européens à maintenir la "pression", notamment par des "sanctions", sur le régime du président Alexandre Loukachenko.

Après avoir rencontré le président français Emmanuel Macron la semaine dernière, l'opposante, qui revendique la victoire à l'élection présidentielle au Bélarus en août, doit s'entretenir mardi avec Angela Merkel.

"Notre pays a besoin de différentes sortes d'aide, mais nous avons surtout besoin d'une médiation pour entamer le dialogue avec nos autorités, des négociations, alors je suis sûr que (Mme Merkel) sera extrêmement utile dans cette situation", a déclaré l'opposante lors d'une conférence de presse.

"La pression doit être à l'intérieur de notre pays comme à l'extérieur", a ajouté cette novice en politique, âgée de 37 ans, réfugiée en Lituanie depuis l'élection présidentielle controversée du 9 août.

"La pression intérieure, ce sont les manifestations, les grèves, les mouvements de citoyens, la pression extérieure, ce sont les sanctions, l'aide des pays voisins", a détaillé Mme Tikhonovskaïa.

"Nous demandons à tous les dirigeants de se faire entendre au sujet du Bélarus", a-t-elle lancé.



"Bien sûr, nous leur demandons (...) d'élargir la liste des sanctions, de ne pas reconnaître Loukachenko comme un dirigeant légitime, voire de l'aider financièrement", a-t-elle expliqué. Selon elle, "les sanctions ne sont que le début de la pression que les pays européens peuvent exercer sur notre régime, sur Loukachenko".

"Peut-être qu'à l'avenir, si nous constatons que rien ne change, nous demanderons aux pays européens de prendre des mesures plus sérieuses, mais nous avons besoin de plus de temps pour voir comment les choses se passent", a-t-elle en outre estimé, se refusant à être "trop insistante envers les pays européens".

Svetlana Tikhonovskaïa a aussi voulu battre en brèche l'idée que "défendre les droits de l'homme et la dignité du peuple bélarus soit une ingérence dans les affaires intérieures".

"Ce que font les pays européens, c'est aider à faire pression sur le régime, juste pour montrer que nous sommes contre cette violence, que nous sommes contre cette pression".

Tout comme nous, les pays européens appellent au dialogue", a-t-elle conclu. L'UE a sanctionné le 2 octobre une quarantaine de responsables bélarusses impliqués dans la répression, parmi les quels le ministre de l'Intérieur. Washington a aussi annoncé des sanctions.

TURQUIE-CANADA

La Turquie dénonce la suspension de vente d'armes par le Canada

La Turquie a dénoncé mardi une politique de "deux poids deux mesures" de la part du Canada après qu'il a suspendu ses exportations d'armes vers Ankara en lien avec le conflit au Nagorny Karabakh.

Le Canada a annoncé lundi qu'il suspendait ses exportations d'armes vers la Turquie pendant une enquête sur de possibles livraisons par ce pays de matériel militaire canadien en Azerbaïdjan, qu'Ankara soutient dans le conflit au Nagorny Karabakh face aux sépara-

tistes arméniens. "Nous attendons du Canada d'adopter une politique exempte de deux poids deux mesures et à résister à l'influence des milieux hostiles à la Turquie", a affirmé le ministère turc des Affaires étrangères dans un communiqué.

"Alors que le Canada ne voit aucun inconvénient pour exporter des armes aux pays militairement impliqués dans la crise au Yémen (...) il ne peut y avoir d'explication pour interdire leur exportation vers un allié de l'Otan", a ajouté le minis-

tère. Selon les médias canadiens, Ottawa a délivré en mai des permis à la société canadienne L3Harris Wescam pour exporter des systèmes d'imagerie et de ciblage à un fabricant de drones turc.

Ce même matériel est maintenant au centre d'accusations selon lesquelles l'Azerbaïdjan utilise des drones fabriqués par la société turque Baykar dans les hostilités en cours depuis plus d'une semaine au Nagorny Karabakh.

Des combats entre Bakou et les séparatistes ar-

méniens se sont poursuivis sans relâche lundi et des bombardements en zones urbaines font craindre de nouvelles victimes civiles. La Turquie a pris fait et cause pour l'Azerbaïdjan depuis le début des affrontements.

Ottawa avait suspendu il y a un an ses exportations vers la Turquie, essentiellement de matériel militaire, après une incursion militaire d'Ankara dans le nord de la Syrie pour combattre les rebelles kurdes. Le Canada avait cependant repris ses exportations en mai.

NAGORNY KARABAKH

Le chef de la diplomatie turque en visite en Azerbaïdjan

Le chef de la diplomatie turque se rendra ce mardi en Azerbaïdjan, proche allié de la Turquie, pour des entretiens axés sur les affrontements au Nagorny Karabakh entre l'armée de Bakou et les séparatistes arméniens, a indiqué le ministère turc des Affaires étrangères.

Mevlut Cavusoglu va effectuer "une visite de travail" durant laquelle il rencontrera le président azerbaïdjanais Ilham Aliev et "échangera sur la situation dans la région sous occupation arménienne du Nagorny Karabakh" avec son homologue.

La Turquie, qui a pris fait et cause pour l'Azerbaïdjan depuis le début des affrontements, ne cesse de critiquer les appels à un cessez-le-feu qui reviendrait à geler de nouveau le conflit au Karabakh et défend le droit de Bakou de "libérer" cette enclave.

La visite de M. Cavusoglu intervient un lendemain de l'appel de la France, de la Russie et des Etats-Unis, pays coprésidents du Groupe dit de Minsk, à un "cessez-le-feu immédiat et sans condition" au Karabakh.

Les trois pays ont exhorté Bakou et Erevan à "s'engager dès à présent à reprendre le processus de règlement" alors que des combats se sont poursuivis sans relâche lundi et des bombardements en zones urbaines font craindre de nouvelles victimes civiles.

Le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, en visite lundi à Ankara, a de son côté appelé la Turquie à "user de son influence pour calmer les tensions".

La Turquie a indirectement rejeté cet appel. M. Cavusoglu, dont le pays prône la fin de "l'occupation" du Nagorny Karabakh par les séparatistes appuyés par l'Arménie, a ainsi estimé après ses entretiens avec M.

Stoltenberg que l'Otan devait elle aussi "appeler l'Arménie à se retirer" de l'enclave et au respect de "l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan".

Lors d'un discours avant de s'entretenir lundi soir avec M. Stoltenberg, le président turc Recep Tayyip Erdogan a envoyé le même message en défendant le droit de l'Azerbaïdjan à "sauver le Karabakh de l'occupation".

"Nous, la Turquie, sommes toujours à côté de l'Azerbaïdjan", a-t-il affirmé.

"Aussi longtemps que le question du Karabakh n'aura pas été résolue, il ne sera pas possible de mettre fin au conflit et à l'instabilité dans la région", a-t-il ajouté.

ETATS UNIS

Trump regagne la Maison Blanche après trois nuits à l'hôpital

Le président américain Donald Trump a quitté le centre médical militaire national Walter Reed lundi soir pour regagner la Maison-Blanche après avoir passé trois nuits à l'hôpital où il était soigné pour la Covid-19.

Trump a quitté l'hôpital situé à Bethesda, au Maryland, à 18h38 heure locale, brandissant le poing et remerciant ses supporters.

"Nous allons bientôt reprendre la campagne !!! Les Fake News ne montrent que les faux sondages", a tweeté le président américain quelques minutes avant sa sortie d'hôpital.

Le directeur de communication de la campagne Trump, Tim Murtaugh, a déclaré à CNN que le locataire de la Maison Blanche prévoyait de participer au prochain débat présidentiel prévu le 15 octobre, à Miami. Plus tôt dans la journée, le médecin de Trump, le Dr Sean Conley, a insisté sur le fait que Trump était en assez bonne santé pour rentrer chez lui.

"Il a atteint ou dépassé tous les critères de sortie de l'hôpital", a-t-il déclaré à la presse. "Nous prévoyons de le ramener à la maison". M. Trump, 74 ans, a été testé positif jeudi après que l'une de ses proches collaboratrices, Hope Hicks, ait été diagnostiquée avec le virus tôt dans la journée.

Depuis, trois sénateurs républicains qui ont été en contact direct avec le président ces derniers jours ont été aussi diagnostiqués positifs de même que son directeur de campagne, Bill Stepien. Lundi, la porte-parole de la Maison Blanche, Kayleigh McEnany, a également été testé positif au coronavirus.

ACTIVITÉS CULTURELLES

Des initiatives pour animer la scène culturelle

Plusieurs initiatives individuelles ont marqué récemment la scène culturelle en Algérie, après une suspension des activités ayant duré plusieurs mois, en raison de la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus, ce qui a amené les artistes et institutions culturelles à travers les différentes wilayas à recourir au net pour diffuser leurs œuvres et spectacles.

Dans le domaine littéraire, la maison d'édition «Dar El Izza Wa El Karama» a inauguré une nouvelle librairie Nadji Méga bookstore, la septième de sa chaîne de librairies réparties à travers le territoire national, mais la plus importante en terme d'espace et de titres qui y sont exposés (14 000 titres en plusieurs langues), a affirmé Redouane Lemsioui, l'un des gérants de cette maison d'édition.

Cette méga librairie est le premier objectif des «promouvoir et de valoriser» le livre est destinée aux différentes tranches d'âge et se veut un espace de rencontre pour les intellectuels, écrivains, créateurs entre autres acteurs de ce domaine», a-t-il poursuivi.

Hors capitale et dans le but d'encourager la culture, l'écrivain Abderrazak Boukebba a organisé au sein de son association «Fasila» une série de cafés culturels à Bordj Bou Arréridj, en procédant également à la distribution d'ouvrages littéraires aux cafés de la ville dans le but de promouvoir le livre et la lecture, lit-on sur la page Facebook de l'écrivain.

L'association «Abwab el

fan» va aussi dans le même sens, en fournissant des livres à l'un des cafés locaux, une initiative «très appréciée par les Tlemcenais», selon Zitouni Houari Boumediene, président de l'Association.

M. Zitouni a souligné que l'objectif de cette initiative «est de mettre la culture au service de la société, en exploitant les espaces ouverts pour la diffusion de la culture de la lecture, à l'ère du numérique».

La maison d'édition «Yotoubia publish» avait annoncé sur sa page Facebook l'institution de son prix de créativité et de critique littéraire.

Dans le 7e art, la réalisatrice Drifa Mzenner a lancé récemment sa plateforme numérique «Tahya Cinéma» sur Facebook pour aller à la rencontre des différents talents et compétences algériennes dans le domaine du cinéma et de la télévision.

La création de ce site, qui constitue une base de données sur le cinéma et la télévision en Algérie, intervient suite à la participation de la réalisatrice à des ateliers et bourse de formation dans le domaine de la gestion et l'administration des projets culturels orga-



nisés par l'Institut Goethe en Algérie et en Allemagne.

Quant à l'art plastique, le plasticien Hamza Bou-noua a lancé, récemment, sa galerie privée «Diwaniya» à Alger visant à faire connaître les arts plastiques et les différentes expériences artistiques innovantes tirées des arts arabo-musulmans.

A Oran, des artistes et des acteurs culturels ont créé, récemment, une galerie d'art contemporain intitulée «Atelier 31», la première du genre selon l'un de ses créateurs, Adil Tandjaoui.

La galerie est un laboratoire artistique visant la promotion de l'innovation dans l'art contemporain dans cette ville et un espace de rencontre et d'échange d'ex-

periences entre les plasticiens, les artistes de la récupération, les collecteurs d'œuvres artistiques, les concepteurs, les scénographes et autres, a-t-il dit.

S'agissant du théâtre, un «café-théâtre» intitulé «la fourmi» devra être inauguré prochainement à Oran dans le cadre d'une initiative individuelle du groupe hôtelier «Liberté» à Oran lequel sera dédié aux humoristes algériens du «Stand-up» et du «One Man Show».

Cet espace devra abriter également les projections de films algériens «une fois par mois», outre l'organisation de café littéraire et de soirées musicales, selon Lalmiri Yahia, employé à l'hôtel en question.

CINÉMA

Première rencontre de coordination pour la révision de la loi sur le cinéma et l'audiovisuel

Une rencontre de coordination et de consultation pour «la révision de la loi sur le cinéma et l'audiovisuel» a été organisée lundi à Alger par le secrétaire d'Etat, auprès du ministre de la Culture et des Arts, chargé de l'Industrie cinématographique et de la production culturelle, Youcef Sehairi, indique un communiqué de ce département.

Cette rencontre a réuni des acteurs du septième art, des représentants du ministère de la Culture et des Arts et des institutions activant dans le domaine en plus de représentants du ministère de la Communication et de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav).

Le secrétaire d'Etat a insisté sur la nécessité «d'impliquer les experts et les acteurs du secteur avant de réviser cette loi» et aboutir à une mouture «régissant» toutes les étapes de l'activité cinématographique pour «répondre aux attentes de cette période qui exige l'édification d'une industrie cinématographique à même de remplir son rôle social tout en participant à l'économie nationale».

Cette rencontre a été une occasion pour «cibler les lacunes de la loi actuelle dont certains articles prêtent à confusion alors que d'autres sont jugés dépassés», selon le communiqué. Entre autres recommandations de cette première rencontre, citée dans le communiqué, la création de groupes de travail chargés de tenir des réunions périodiques afin d'élaborer une première mouture de cette loi garantissant un environnement de travail idoine et encourageant l'investissement dans le cinéma.

MILA

Des fouilles illégales conduisent à une découverte archéologique à Yahia Béni Guecha

Des fouilles menées illégalement par des inconnus dans la commune de Yahia Béni Guecha, à l'ouest de Mila, ont conduit à une découverte archéologique dans une exploitation agricole, a-t-on appris du chef du service patrimoine culturel à la direction de la culture, Lezghad Chiaba. Il s'agit d'une galerie souterraine en pierre accessible par une ouverture de 80 cm de diamètre, a précisé le même cadre qui a souligné que les constats faits fin septembre dernier par le service du patrimoine culturel et les ossements humains exhumés appuient la probabilité de l'existence de vestiges funéraires.

Le lieu de la découverte se trouve à proximité du site archéologique déjà connu d'Ain Khechba qui figure sur la liste de recensement général des biens culturels de la wilaya, a ajouté Lezghad Chiaba, tout en déplorant le fait que l'opération de fouille illégale a détérioré le squelette qui avait été jeté à l'extérieur de la sépulture.

Les services de la direction de la culture ont demandé l'ouverture d'une enquête sur les actes de fouilles illégales sur ce site qui a été photographié et ajouté à la liste de recensement général des biens culturels de la wilaya.

APS

FILM

Deux longs-métrages algériens parmi les 20 meilleurs films en Afrique

Le journal britannique «The Guardian» a classé, dans un numéro paru récemment, les deux films algériens «La Bataille d'Alger» et «Chronique des années de braise» parmi les vingt meilleurs longs-métrages dans l'histoire du cinéma en Afrique.

Réalisé par Gillo Pontecorvo en 1966, La Bataille d'Alger revient sur une des périodes de la guerre de libération algérienne, en braquant les projecteurs sur la résistance des ha-

bitants de la Casbah contre l'occupant français. Le film a reçu plusieurs distinctions, dont le «Lion d'or» dans le Mostra de Venise en Italie en 1966.

Sorti en 1974, la «Chronique des années de braise», relate la souffrance des Algériens aux plans socioéconomique et culturel durant le joug colonial lors des années 40 et 50 du siècle passé. Réalisé par Mohammed Lakhdar-Hamina, le long métrage

remporte, entre autres, la «Palme d'or» de la 28e édition du festival cinématographique de Cannes en 1975. Le cinéaste anglais Peter Bradshaw, qui intervient très souvent dans la rubrique du 7e art à la radio de BBC, a cité les deux titres algériens aux côtés de «Abouna (2002/Tchad)», «Touki Bouki» (1973/Sénégal), «Gare centrale» (1958/Egypte), «En attendant le bonheur» (2002/Mauritanie) et «La Saison des hommes» (2000/Tunisie).

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE
WILAYA DE TISSEMSILT
DAIRA DE LARDJEM
COMMUNE DE LARDJEM
NIF : 095638069004228

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° : 21/2020

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de LARDJEM, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des projets suivants:

REVÊTEMENT DES COURS A TRAVERS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DU CYCLE PRIMAIRE 1ère Tranche

LOT N°01: ECOLE GHAHID RAKIK AHMED
LOT N°02: ECOLE GHAHID FOUDI AHMED
LOT N°03: ECOLE GHAHID OUAHAB ARDELKADER
LOT N°04: ECOLE GHAHID HAMEK MUSTAFA
Les Capacités Minimales:

01- Les soumissionnaires doivent être qualifiés en travaux bâtiment activité principale ou secondaire catégorie 02 et plus (certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité le jour de l'ouverture des plis.

Contenu du Dossier de la soumission:

Le dossier de candidature	L'offre technique	L'OFFRE FINANCIERE	OBS : Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public (Extrait du casier judiciaire du soumissionnaire ou géant original moins de 03 mois. Copie de la carte d'immatriculation fiscale (NIF). Copie du registre de commerce électronique. Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés (CNRC) année 2019. Copies des attestations parafiscales et d'organisme de sécurité CACOBATH original. Copies de (CNAS, CASNOS) en cours de validité. Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier moins de 03 mois) qui doit être fourni dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine et en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.
Le prix de la documentation d'une somme de 3.000,00 DA pour chaque projet La déclaration de candidature remplie, signée et datée La déclaration de probité remplie, signée et datée Les statuts pour les sociétés Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise Certificat de qualification et classification professionnels travaux bâtiment activité principale ou secondaire catégorie 02 et plus Les bilans des trois dernières années (2017, 2018 et 2019). Moyens humains, matériels et références professionnelles. Certificat d'existence série C N°20 année 2020	Une déclaration à soucrire remplie, signée et datée Planning d'exécution des travaux signé, daté et paraphé Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté». Un mémoire technique justificatif (selon le formulaire ci-joint)	La lettre de soumission Le bordereau des prix unitaires (BPU) Le détail quantitatif et estimatif (DQE)	

Les offres doivent être déposées au secrétariat générale de la commune de LARDJEM wilaya de Tissemsilt sous une enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention «A l'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - L'appel d'offres N°21/2020 - INTITULÉ DE PROJET».

Cette enveloppe doit comporter trois enveloppes séparées et cachetées, indiquant la

dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» ou «offre financière» selon le cas.

La date de dépôt des offres est fixée au **vingt un (21) jour** avant **14h00** à compter de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP. Sice jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation

des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au siège de l'APC de LARDJEM le même jour à **14h00** les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

JOURNÉES D'INFORMATION SUR LA GÉNÉRALISATION DU E-PAIEMENT

230 TPE distribués à Tipasa depuis début 2020

Près de 230 Terminaux de paiement électronique (TPE) ont été distribués aux commerçants à travers la wilaya de Tipasa, depuis le début de l'année en cours, a-t-on appris, mercredi, auprès du directeur local de l'entreprise Algérie Poste.

"Quelque 230 commerces ont été dotés, chacun, d'un TPE, fourni par l'équipe commerciale d'Algérie poste", a indiqué Ahmed Mokrane, en marge des journées de sensibilisation sur la généralisation de l'usage des équipements de paiement électronique, assurant que la wilaya est la "première à l'échelle nationale en matière de mise en œuvre de la première étape de cette opération".

S'exprimant sur ce chiffre de 230 TPE distribués depuis début 2020, que certains qualifient de "faible", M. Ahmed Mokrane a soutenu qu'il s'agit au "contraire d'un indice positif pour la poursuite de l'opération, car il s'agit d'une première phase qui précède, l'étape d'exploitation obligatoire de ces équipements".

"Ce nombre de TPE distribué, nous incite à poursuivre la sensibilisation des commerçants, artisans, et opérateurs économiques pour l'acquisition de ce



type d'appareils". "L'humain en général a tendance à rejeter tout ce qui est nouveau, d'une part, et la réticence de certains commerçants qui appréhendent l'utilisation des nouvelles technologies, d'autre part", a souligné le même responsable.

Organisées avec la participation de représentants du secteur du commerce,

et d'associations de la société civile, dont l'association de protection du consommateur, ces journées d'information visent à faire la promotion des avantages des équipements de paiement électronique, auprès des commerçants et des opérateurs économiques.

Entre autres avantages cités par M. Mokrane, l'ou-

verture de perspectives aux commerçants et aux opérateurs économiques pour une orientation vers le commerce électronique, adoptée à l'échelle mondiale.

A cela s'ajoute la réduction des transactions avec l'usage de monnaie en liquide, et partant diminuer la pression sur les bureaux postaux, a-t-il indiqué.

EPIDÉMIE

Le coronavirus favorise la montée de la cybercriminalité

L'agence européenne de police Europol a annoncé lundi que la pandémie de Covid-19 a favorisé la montée de la cybercriminalité à travers l'Europe, notamment en ce qui concerne les escroqueries en ligne.

"Les criminels ont rapidement exploité la pandémie pour attaquer les personnes vulnérables", dans un contexte où le confinement a poussé les utilisateurs à se tourner vers internet "à une échelle jamais vue auparavant", a déclaré Europol dans un communiqué.

Les arnaques en ligne sont ainsi "devenues une stratégie idéale pour les cybercriminels cherchant à vendre des articles qui, selon eux, empêcheraient ou guériraient le Covid-19", a noté l'agence basée à La Haye, qui publie chaque année un rapport sur la cybercriminalité.

Le hameçonnage par courriel ("phishing" en anglais) reste lui une "menace efficace", les criminels utilisant des méthodes de plus en plus "sophistiquées" en la matière, selon Europol.

L'agence a également observé au plus fort de la crise une "hausse importante" de la détection de matériel en ligne montrant des abus sexuel sur des enfants, la diffusion de tels contenus devenant "encore plus populaire que d'habitude" en raison des restrictions de voyage.

"La pandémie de coronavirus a ralenti de nombreux aspects de notre vie normale.

Mais elle a malheureusement accéléré l'activité criminelle en ligne", a réagi la commissaire européenne aux Affaires intérieures Ylva Johansson, citée dans le communiqué.

"Le crime organisé exploite les personnes vulnérables, qu'il s'agisse des nouveaux chômeurs, des entreprises à découvert ou, pire que tout, des enfants", a-t-elle ajouté, soulignant "l'urgence" pour l'Union européenne d'intensifier la lutte contre la cybercriminalité.

APS

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE
ADRESSE SISE C.W N°115 ROUTE DE BARAKI EL HARRACH-ALGER
IDENTIFICATION FISCALE N°:408002 002016062

Avis d'attribution Provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 et 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de la Protection Civile de la Wilaya d'Alger informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales n°04/D.P.C/WA/2020, portant « La réalisation de deux unités de la protection civile, (unité de

Belouizdad et unité de Bab El Oued), en lots séparés comme suite : Lot n° 01 : Réalisation de l'unité de la protection civile à Bab El Oued / Lot n°02 : Réalisation de l'unité de la protection civile à Belouizdad », paru dans les quotidiens "EL WASSAT" et "DK NEWS" le 30-07-2020 et dans le B.O.M.O.P, qu'après l'évaluation et l'analyse des offres technique et financière, les résultats sont comme suit :

Lot N°	Désignation des lots	Soumissionnaire Attributaire	Note Technique	Montant globale en T.T.C		Délai De Réalisation	O.B.S
				Montant Proposé	Montant Corrigé		
01	Réalisation de l'unité de la protection civile à Bab El Oued	ETB HACHROUF Tahar NIF : 197728200244723	36,4/45	75 985 474,60	76 304 930,10	15 mois	le moins-disant
02	Réalisation de l'unité de la protection civile à Belouizdad	ETBPH/TCE HADDI Abdelhafid NIF : 178192200054109	36/45	77 642 412,75	80 669 177,75	12 mois	le moins-disant

• Les soumissionnaires intéressés par les détails de l'évaluation technique et financière de leurs offres sont invités à se rapprocher des services de l'administration et de la logistique de la Direction de la Protection Civile de la Wilaya d'Alger au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de cet avis.

• Les soumissionnaires qui contestent les résultats, ci-dessus, peuvent introduire leurs recours auprès du secrétariat de la commission des marchés publics de wilaya d'Alger dans les **dix (10) jours** qui suivent la ière parution du présent avis, dans le B.O.M.O.P ou dans l'un des deux journaux nationaux retenus.

DK NEWS

Anep : 2016016141 du 07/10/2020

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
WILAYA DE DJELFA
BUREAU DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DU CONTENTIEUX
N° 2376/2020

LE DIRECTEUR DE L'URBANISME L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE DJELFA

**A
L'ENTREPRISE ETP * TADJINE FAROUK *
MISE EN DEMEUR AVANT RESILATION**

Projet : Réalisation des travaux d'assainissement

Site : Lotissement Oued EL Ghadir Commune Dar Chioukh

Vu :

1- L'ordre de Service du 23/01/2019

2- Pour Signature de Reprise des Travaux.

L'entreprise Tadjine Farouk demeurant à Cité Hay El Hassania N° 127 Chlef,

attributaire du marché « Réalisation des travaux d'assainissement Site : Lotissement Oued EL Ghadir Commune Dar Chioukh » visé par le contrôleur financier sous le N°3643 du 31/12/2018.

L'entreprise est appelée à entreprendre les travaux dans un délai de (48) heures à compter de la date de la première parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

Faute de quoi Des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

DK NEWS

Anep : 2016016179 du 07/10/2020

NFL Des sanctions accrues en cas de non-respect des protocoles contre le Covid-19

Le patron de la Ligue professionnelle de football américain (NFL), Roger Goodell, a averti les équipes lundi qu'elles pourraient être forcées à déclarer forfait en cas de non-respect des protocoles contre le Covid-19 qui entraîneraient le report de matches.

"S'il est déterminé que les protocoles n'ont pas été respectés, des sanctions supplémentaires, plus sévères, seront imposées", a écrit M. Goodell lundi dans une note transmises aux franchises.

"Les violations de ces protocoles qui engendrent la propagation du virus et des modifications du calendrier ou ayant un impact sur d'autres équipes, entraîneront des sanctions financières, la perte de choix de draft (la bourse des jeunes joueurs) voire le match perdu sur tapis vert", a ajouté Goodell.

Depuis le début de la saison, la NFL a déjà infligé des amendes totalisant plus d'un million de dollars après que plusieurs entraîneurs ont été vus sans masque pendant les matches.

Cet avertissement formulé par la NFL a ses membres fait suite aux reports de deux rencontres provoqués par des cas positifs au sein de plusieurs équipes.

Une épidémie de Covid-19 a frappé les Titans du Tennessee (16 joueurs et membres positifs), dont le match contre les Steelers de Pittsburgh prévu dimanche dernier a été reporté au 25 octobre.

La NFL a également été obligée de reporter le match de dimanche entre les Chiefs de Kansas City et New England à ce lundi, après que Cam Newton, la star des Patriots, ait été testé positif.

La ligue a en outre ajouté certaines mesures dans le but de limiter les risques de propagation du Covid-19 au sein des clubs. Parmi lesquelles l'interdiction des rassemblements à l'extérieur des installations et la mise en oeuvre d'un système de surveillance vidéo pour s'assurer que le personnel et les joueurs respectent le port de masques.

ROLAND-GARROS Carreno Busta va retrouver Djokovic en quarts de finale

L'Espagnol Pablo Carreño Busta (18e) a obtenu sa qualification pour les quarts de finale de Roland-Garros en dominant l'Allemand Daniel Altmaier (186e) en trois sets 6-2, 7-5, 6-2 lundi soir.

Carreño Busta a désormais rendez-vous de nouveau avec le N.1 mondial Novak Djokovic au prochain tour, comme en huitièmes de finale de l'US Open début septembre.

Ca ne rappellera pas au Serbe ses meilleurs souvenirs : c'est au cours de ce match qu'il a été disqualifié quand une balle qu'il a frappée dans un geste d'humeur a malencontreusement atterri sur une juge de ligne.

En se hissant en quarts de finale, l'Espagnol de 29 ans égale son meilleur résultat sur la terre battue parisienne.

Il avait atteint le même stade du tournoi en 2017.

Ce match, initialement programmé sur le court Suzanne-Lenglen, a été déplacé sous le nouveau toit du Central à cause de la pluie.

Le dernier huitième de finale du tableau féminin, entre la Tunisienne Ons Jabeur (35e) et l'Américaine Danielle Collins (57e), est lui reporté à mardi matin.

APS

SPORT-MÉDECINE L'Association algérienne de médecine sportive intègre l'Union arabe

L'Association algérienne de médecine sportive (ANAMS), créée en février 2019, a officiellement intégré l'Union arabe de la spécialité, a appris l'APS lundi auprès du président de l'institution algérienne, Hicham Allem.

"L'Union arabe de médecine sportive nous a confirmé l'acceptation de notre demande d'adhésion.

Nous en sommes satisfaits. Nous félicitons pour cela l'ensemble des membres de notre association en les exhortant à poursuivre leurs efforts pour davantage de succès", a affirmé Dr Allem.

L'Association algérienne de médecine sportive, dont le siège se trouve à Saïda, a vu le jour le 14 février 2019.

Elle compte 22 commissions de wilaya et 48 bureaux de wilaya.

"L'ANAMS prépare actuellement la tenue d'un séminaire international de médecine sportive et chirurgie orthopédique à Oran, simultanément avec les Jeux méditerranéens-2022 prévus dans la même ville", a fait savoir Dr Allem, ajoutant : "Nous avons obtenu l'accord de l'Université 1 d'Oran pour établir une convention de partenariat en vue de l'organisation d'événements scientifiques en relation



avec la médecine sportive. Nous nous sommes mis d'accord également pour créer une commission mixte chargée d'organiser diverses activités scientifiques". Le président de l'ANAMS a indiqué que l'association qu'il dirige comprend également une commission qu'il a qualifiée d'"importante", à savoir la commission "Santé et hygiène des athlètes de haut niveau", laquelle est prési-

dée par la championne de karaté en Kata, Kamelia Hadj Saïd. Parmi les nombreux objectifs de l'ANAMS, figure notamment la participation et la contribution aux activités scientifiques et sportives au niveau local, national ou international lorsque la nécessité l'exige.

"L'association vise également à organiser des conférences scientifiques et manifestations sportives à même de contribuer à l'enrichisse-

ment des connaissances liées à la médecine sportive", a précisé la même source.

Selon son président, l'ANAMS demeure "ouverte et disposée à toute coopération avec les collectivités locales et institutions de la société civile, dans le domaine de la médecine du sport.

Elle se veut également un apport aux athlètes dans l'accomplissement de leur activité sportive et dans le contrôle de leur santé".

TENNIS / TOURNOI ITF DE MONASTIR - TABLEAU FINAL Inès Ibbou débute contre une Brésilienne

La tennismen algérienne Inès Ibbou (21 ans) sera opposée à la Brésilienne Rebeca Pereira (27 ans) au premier tour du tableau final d'un tournoi international féminin, lundi sur les courts en surface rapide de Monastir (Tunisie), suivant le programme de compétition dévoilé par les organisateurs.

Les deux joueuses ont directement

intégré le tableau final de ce tournoi, sauf que de par son meilleur classement mondial, l'Algérienne a été classée tête de série N.5.

En effet, Ibbou pointe actuellement au 631e rang mondial chez les professionnelles de la World Tennis Association (WTA), alors que la Brésilienne n'est que 1042e.

Doté d'un prize-money de 15.000 USD, ce tournoi qui se déroule du 5 au 11 octobre à Monastir, draine la participation de certaines joueuses assez réputées sur le circuit féminin de la Fédération internationale de tennis (ITF), notamment la Russe Barbara Gatica (24 ans) qui, grâce à sa 451e place mondiale, a été classée tête de série N.1.

CYCLISME / TOUR D'ITALIE (4E ÉTAPE) Abandon sur blessure du Gallois Geraint Thomas

Le cycliste gallois Geraint Thomas, un des grands favoris du Tour d'Italie 2020, a renoncé à poursuivre la course au lendemain de sa chute, survenue lundi, juste avant le départ de la 4e étape à Catane (Sicile).

Le vainqueur du Tour de France 2018 souffre d'une fracture du bassin sans déplacement, selon les explications médicales de sa formation, Ineos.

Le Britannique de 34 ans avait fait cette grosse chute pendant le défilé menant au départ de la 3e étape à Enna, à cause d'un bidon traversant la chaussée. Ce qui lui avait

fait perdre une douzaine de minutes dans la montée de l'Etna, et donc, toutes ses chances au classement général (53e). Blessé à la hanche gauche, le Gallois a passé des radiographies lundi soir, mais celles-ci n'avaient pas montré de fracture.

Ce sont les examens complémentaires, subis mardi matin, qui ont révélé "une petite fracture, sans déplacement dans la partie inférieure du bassin", selon les précisions de Phil Riley, le médecin de l'équipe britannique.

"Par précaution, il doit se retirer de la course, car c'est

une blessure qui pourrait facilement être aggravée", a estimé le Dr Riley. "C'est tellement frustrant", a réagi de son côté le coureur gallois. "J'avais tellement travaillé en vue du Giro. J'ai fait tout ce que je pouvais et je me sentais aussi bien, sinon en meilleure forme, que lorsque j'ai remporté le Tour".

Pour Ineos, ce nouveau coup dur survient après le raté du Tour de France et l'abandon du vainqueur 2019, le Colombien Egan Bernal.

La plus puissante équipe du peloton en avait été réduite dans le Tour à chasser les victoires d'étape, une mai-

gre consolation malgré le doublé réalisé par le Polonais Michał Kwiatkowski et l'Équatorien Richard Carapaz dans la dernière journée alpine se terminant à La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie). Thomas, malheureux une nouvelle fois dans le Giro, achève sa quatrième participation encore plus rapidement que la précédente, avant même la sortie de Sicile.

En 2017, il avait abandonné au matin de la 13e étape, cinq jours après avoir chuté à cause d'une moto des carabinieri, qui était mal garée dans l'étape menant au Glockhaus dans les Abruzzes.

FORMULE 1 Le Grand Prix d'Istanbul à huis clos

Le Grand Prix de Turquie de Formule 1, prévu à Istanbul le 15 novembre, se déroulera sans public pour éviter une propagation du Covid-19, ont annoncé lundi les autorités.

La course, 14e des 17 manches de la saison, avait été ajoutée en août au calendrier de la saison 2020 de Formule 1 révisé en raison de la pandémie qui a perturbé les compétitions sportives partout dans le monde. "La course en ques-

tion se tiendra sans public sur décision du conseil de la santé d'Istanbul qui s'est réuni lundi matin", a annoncé le gouvernorat d'Istanbul dans un communiqué. La course précédant celle d'Istanbul, le Grand Prix de l'Eifel de Formule 1, au Nürburgring en Allemagne, pourra se dérouler le 11 octobre devant 20.000 spectateurs à condition d'un strict respect des règles sanitaires contre le nouveau coronavirus, avaient

annoncé les autorités locales le 21 septembre. Selon le bilan officiel, la Turquie a enregistré près de 325.000 cas de coronavirus et plus de 8.400 décès.

Le nombre de cas recensés a augmenté ces dernières semaines après un allègement des restrictions.

Le GP de Turquie sera couru sur l'Istanbul Park, 10 ng de 5,338 km et qui a accueilli la F1 à sept reprises entre 2005 et 2011.

MERCATO

Du nouveau pour Benlamri, Ounas et Ghezzal avant le gong final

Les internationaux algériens Djamel-Eddine Benlamri, Adam Ounas et Rachid Ghezzal ont attendu les derniers instants du mercato estival dans les grands championnats pour trouver une nouvelle destination avec l'objectif de relancer leur carrière professionnelle et retrouver l'équipe nationale.

D'abord l'un des piliers des "Verts" champions d'Afrique-2019, Benlamri, qui a passé lundi matin sa visite médicale à Lyon avec succès. Le club français a attendu jusqu'à tard dans la soirée pour annoncer le transfert.

L'Olympique Lyonnais informe de l'arrivée du défenseur international algérien et vainqueur de la Coupe d'Afrique des Nations 2019, Djamel Benlamri, en provenance du club saoudien d'Al Shabab.

Le défenseur central, libéré de sa dernière année de contrat, s'est engagé pour une année minimum plus une année optionnelle, ont écrit les "Gones" sur leur site internet.

En rupture de ban avec les dirigeants d'Al Shabab, l'ancien joueur du NA Hussein-Dey, de la JS Kabylie et de l'ES Sétif a dû racheter sa dernière année de contrat pour obtenir sa lettre de libération.

Le joueur de 30 ans devient le 10e international algérien à rejoindre les rangs de l'OL et vient compenser le départ du Danois Joachim Andersen à Fulham (Angleterre), explique le club français, absent cette saison des compétitions européennes.

En Italie, le milieu de terrain offensif Adam Ounas (24 ans), qui n'entre plus dans les plans de Naples, a été cédé à Cagliari (Serie A) à titre de prêt avec option d'achat.

"Cagliari communique avoir acquis les droits de prestation sportifs du footballeur Adam Ounas en provenance de Naples avec la formule de prêt avec option d'achat", a annoncé le club sardes sur ses différents supports médiatiques.

A Naples, Ounas a disputé 39 matchs et marqué 5 buts, toutes compétitions confon-



dues. Après deux saisons dans le Sud de l'Italie, il a été prêté l'année dernière à Nice (France), où il a joué 19 matchs et signé 4 buts.

Même si Ounas a constitué un plan B pour Cagliari qui a viré sur l'Algérien après avoir échoué à récupérer le Belge Radja Nainggolan, les Sardes ne tarissent pas d'éloges sur le joueur des "Verts": "Technicité, rapidité, sens du but: Ounas est capable d'occuper tous les postes de l'attaque."

Il peut même partir de la droite pour ensuite aller plein axe et tirer au but avec son pied préféré, le gauche.

(...) Létal dans le un contre un, sa grande habilité à dribbler lui perm et d'effacer facilement son adversaire direct et créer ainsi une supériorité numérique à l'avantage de ses coéquipiers. Il y a une nouvelle flèche pour l'attaque de Cagliari".

Ghezzal file en Turquie

De son côté, et après un prêt à la Fiorentina où il a soufflé le chaud et le froid, Rachid Ghezzal a opté pour la Turquie et le géant stambouliote Besiktas à titre de prêt pour une saison sans option d'achat. "Notre club

a signé un contrat de transfert temporaire avec le milieu de terrain algérien Rachid Ghezzal, en provenance de Leicester City.

Nous souhaitons la bienvenue à Rachid Ghezzal, qui, selon nous, fournira des services importants à Besiktas, à la famille Besiktas et lui souhaitons plein succès", a indiqué le 3e du championnat turc la saison dernière.

Ghezzal (28 ans) avait rejoint Leicester en 2018 en provenance de l'AS Monaco contre un chèque de 14 millions d'euros, mais n'a joué que 23 matchs sous le maillot des "Foxes", pour seulement 3 buts.

Prêté la saison passée à la Fiorentina, l'ancien sociétaire de l'Olympique Lyonnais a connu des premiers mois difficiles avant de devenir l'un des meilleurs joueurs de la "Viola" depuis la reprise post-Covid, grâce à un repositionnement en 8 dans le 3-5-2 mis en place par Giuseppe Iachini.

Par la suite, le club anglais aurait refusé de prêter de nouveau l'aïlier international algérien à la Fiorentina, préférant l'option de vendre définitivement son contrat contre un chèque de 10 millions d'euros, selon la

presse locale, ce qu'il n'a visiblement pas réussi à faire lors d'un mercato plombé par la crise sanitaire.

Quant à Youcef Belaïli (Al-Ahly/Arabie saoudite) et Islam Slimani (Leicester/Angleterre), ils peuvent être considérés comme les grands perdants du marché des transferts, même si le mercato n'a pas encore fermé ses portes dans certains pays, où ils peuvent trouver preneur afin de revenir au premier plan.

Parmi les solutions encore disponibles, il y a les Pays-Bas (clôture du mercato mardi), le Portugal (mardi), la Suisse (12 octobre), l'Angleterre (16 octobre), la Russie (17 octobre), la Croatie (19 octobre), le Qatar (25 octobre), le Canada (29 octobre) et les Etats-Unis (29 octobre).

Si c'est le cas, Belaïli et Slimani peuvent espérer revenir parmi les "Verts" à l'occasion de la prochaine double confrontation contre le Zimbabwe en novembre, dans le cadre des 3e et 4e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations-2021 (CAN-2021), décalée à 2022 au Cameroun, en raison de la pandémie du nouveau coronavirus.

SÉLECTION ALGÉRIENNE - MATCHS AMICAUX
Belaïli et Benlamri, les principaux absents

Le défenseur Djamel-Eddine Benlamri et le meneur de jeu Youcef Belaïli comptent parmi les principaux absents au sein de la sélection algérienne de football, avant ses deux prochaines joutes amicales de préparation, contre le Nigeria et le Mexique, respectivement les 9 et 13 octobre en Autriche et aux Pays-Bas.

Une non-convocation qui, cependant, est loin d'avoir constitué une surprise pour l'opinion publique, car bien avant de dévoiler la liste des 24 joueurs qu'il a retenue pour ces deux matchs amicaux, le sélectionneur national, Djamel Belmadi, avait clairement expliqué qu'il n'allait compter que sur les éléments les plus aptes.

Or, Belaïli et Benlamri étaient sans club, et par conséquent, en méforme par rapport au reste de leurs coéquipiers en équipe nationale, faisant que leur non-convocation pour les deux prochains matchs était prévisible.

Un coup dur selon les observateurs, essentiellement pour ces deux joueurs, car ils seront les principaux perdants dans cette affaire.

En effet, ces test-matchs auraient probablement constitué une excellente occasion pour Belaïli et Benlamri de réaffirmer leur statut de titulaire chez les "Verts" en prévision des échéances officielles à venir.

Certes, Belaïli a réussi à se trouver un nouvel employeur, lui qui a passé lundi sa visite médicale avant de signer avec le club français de Lyon, mais Belmadi avait déjà arrêté sa liste.

Même si cela n'était pas le cas, l'ancien stoppeur du NAHD et de la JSK ne semblait avoir que des chances minimes de figurer dans cette liste, car accusant un certain retard sur le plan préparatoire, alors que Belmadi, tel qu'il l'a préalablement annoncé, n'avait l'intention de compter que sur les éléments les plus en forme.

Concernant Belaïli, le problème est plus sérieux, car son ex-club employeur en Arabie Saoudite, le Ahly Djeddah, a exigé la somme "astronomique" de quatre millions d'euros pour le laisser partir. Ce qui l'a empêché de dénicher un nouveau club, alors que le marché des transferts est sur le point de fermer.

Revenir coûte que coûte contre le Zimbabwe

Aux dernières nouvelles, Belaïli serait en contact avancé avec certaines formations du Golfe, ainsi qu'avec le prestigieux Al-Ahly du Caire (Egypte) et des clubs en France, avec la possibilité de finaliser avec l'un d'entre eux avant la clôture du mercato.

Si c'est le cas, Belaïli et Benlamri peuvent espérer revenir parmi les "Verts" à l'occasion de la prochaine double confrontation contre le Zimbabwe, dans le cadre des 3e et 4e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations-2021 (CAN-2021), décalée à 2022 au Cameroun, en raison de la pandémie du nouveau coronavirus.

D'ici là, et pour pallier l'absence provisoire de Belaïli, le coach Djamel Belmadi pourra compter sur la forme éblouissante de Saïd Benrahma, le meneur de jeu du club de première division anglaise, Brentford, avec lequel il ne cesse d'enchaîner les bons résultats.

L'ancien Niçois reste d'ailleurs sur un doublé contre Fulham, dont un superbe but, qui a fait le buzz sur la toile, avec plusieurs millions de vues: un tir imparable, précédé d'un joli petit-pont sur un défenseur adverse.

Le Nîmois Zinedine Ferhat et le Bordelais Mehdi Zerkané pourraient également apporter le plus escompté au poste de Belaïli.

En revanche, côté défensif, l'absence de Benlamri sera probablement plus difficile à combler pour le sélectionneur national, car ayant formé une excellente charnière centrale avec le Sévillan Aïssa Mandi et qu'il sera peut-être difficile pour un autre joueur d'égaliser.

D'ailleurs, selon certains observateurs, Belmadi aurait l'intention de décaler l'arrière-gauche Ramy Bensebaini comme défenseur central, pour épauler Mandi, car faisant partie du noyau-dur de la sélection nationale et développe déjà des automatismes avec le dernier cité.

Pour ce qui est du couloir gauche, occupé jusque-là par Bensebaini, le sélectionneur national aurait l'intention de le confier à Mohamed Farès, qui vient de rejoindre la Lazio Rome, ou alors, surprendre tout le monde en faisant jouer le nouveau venu Abdel-Jalil Medioub, sociétaire du club portugais Tondela.

Un colosse de 1,97m âgé de seulement 23 ans. Concernant les autres postes, Belmadi ne devrait pas rencontrer trop de difficultés pour composer, car y disposant de la quasi totalité de ses titulaires habituels. Le premier match amical des "Verts" en ces dates Fifa allant du 5 au 14 octobre, se jouera vendredi au Worthersee Stadion de Klagenfurt, en Autriche (20h30 locales, 19h30 algériennes), et le second, le mardi 13 octobre contre le Mexique au Cars-Jeans Stadion de La Haye, aux Pays-Bas (21h00 locales, 20h00 algériennes).

APS

FOOT - LIGUE 1/USM BEL-ABBÈS
L'hôtel de l'OPOW mis à la disposition du club

L'hôtel relevant de l'Office du parc omnisports de la wilaya (OPOW) de Sidi Bel-Abbès a été mis à la disposition du club local, l'USMBA, qui évolue en Ligue 1 de football, a-t-on appris lundi auprès de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS).

Cette procédure vise à aider la formation de la "Mekerra" à "faire face à ses problèmes financiers en assurant un lieu d'hébergement et de mise au vert à ses joueurs", a indiqué, à l'APS, le responsable de la DJS de la wilaya, Badreddine Gharbi.

Il s'agit d'un hôtel d'une capacité de 13 chambres, doté également d'un centre de soins, en plus d'un restaurant et de toutes les autres commodités nécessaires pour accueillir les sportifs, a précisé la même source.

L'USMBA vient de conclure un "important contrat" de sponsoring avec Naftal (filiale de Sonatrach) pour une durée de trois ans, à raison de 150 millions DA annuellement, ce qui a

permis à ce club de lancer enfin ses préparatifs en vue de la nouvelle saison après avoir beaucoup peiné pour le faire, a-t-on fait savoir.

En s'offrant l'hôtel en question, la direction des "Vert et Rouge" pour rra ainsi économiser une précieuse somme d'argent et lui éviter notamment de louer des appartements à ses joueurs résidant hors de Sidi Bel-Abbès comme elle avait l'habitude de le faire, a souligné la même source.

L'USMBA a engagé un nouvel entraîneur en la personne de Lyamine Bougherara, qui a signé son contrat samedi passé, soit le même jour ayant vu le club réaliser ses deux premières



opérations de recrutement avec l'arrivée des joueurs Tiboutine (ex-USM Alger) et Itim (ex-MC Oran).

Les dirigeants de cette formation sont néanmoins tenus d'apurer les dettes envers les joueurs qui ont saisi la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) pour aspirer à qualifier leurs nouvelles recrues, vu que l'équipe est interdite de recrutement pour le moment.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
 du Journaliste Professionnel**
Sixième édition, 2020

«La numérisation..une passerelle vers l'Algérie nouvelle »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa sixième édition, comptant pour l'année 2020, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2020.

Ce prix a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2019 - 2020.

Thème du concours: «La numérisation..une passerelle vers l'Algérie nouvelle »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1^{er} lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2^e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3^e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 18 octobre 2020.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

Tlemcani a rejoint Chelsea

Sami Tlemcani (16 ans) continuera sa progression sous les couleurs de Chelsea. Le gardien de but a quitté le Paris FC pour relever le challenge que lui proposait le club anglais. Il retrouvera notamment à Londres Edouard Mendy, lequel est arrivé tout récemment de Rennes. "Au cours de sa 2e saison au Paris FC, Sami avait intégré les entraînements du groupe professionnel dès l'âge de 15 ans. C'est un nouveau coup de projecteur pour la formation du club de la Capitale qui a permis au jeune Sami Tlemcani de rejoindre l'un des plus grands clubs européens de ces dernières années. Le Paris FC lui souhaite une belle continuation !" a publié le club parisien par le biais d'un communiqué.



MATTEO DARMIAN FILE À L'INTER

L'Inter a officialisé, ce lundi, l'arrivée de Matteo Darmian en provenance de Parme en prêt avec option d'achat obligatoire. Formé au Milan, le latéral droit a fait ses gammes en Italie (Palerme, Torino) avant de jouer cinq ans à Manchester United. L'international italien de 30 piges vient renforcer un effectif déjà plus que fourni, puisque les Nerazzurri ont enregistré l'arrivée cet été d'Aleksandar Kolarov, Achraf Hakimi, Arturo Vidal ainsi que le retour d'Ivan Perisic.

CAVANI À MAN UNITED, C'EST OFFICIEL !

Manchester United a officialisé ce lundi soir l'arrivée d'Edinson Cavani, qui était libre depuis son départ de Paris. L'Uruguayen s'engage pour une saison plus une autre en option et récupère l'emblématique numéro 7.

Manchester United vient de boucler l'un des plus gros coups du mercato... dans les dernières heures de ce dernier. Après avoir dépensé une fortune pour Amad Traoré, les Red Devils ont en effet officialisé la signature d'Edinson Cavani pour une saison, plus une deuxième en option. Libre depuis la fin de son contrat avec le Paris Saint-Germain, l'Uruguayen arrive donc gratuitement, accompagné de son salaire conséquent. L'ancien buteur de Naples devrait porter l'emblématique numéro 7 du côté de Old Trafford.



POCHETTINO CONTACTÉ ?

Désormais le mercato estival refermé, les dirigeants de Manchester United vont se pencher sur la situation de leur équipe. Le revers 6-1 face à Tottenham pourrait avoir de lourdes répercussion sur l'avenir à long terme d'Ole-Gunnar Solskjær. Selon des informations rapportées par le Daily Star, les dirigeants de Manchester United auraient entamé une réflexion sur le poste de manager actuellement occupé par Ole-Gunnar Solskjær. Le club mancunien en plus haut lieu, aurait sondé Mauricio Pochettino ces dernières heures pour connaître sa position sur une éventuelle prise de fonction du côté d'Old Trafford.

SHAQIRI TESTÉ POSITIF AU COVID-19 !

Lors du rassemblement de l'équipe nationale suisse à St-Gall, Xherdan Shaqiri a été contrôlé positif au Covid-19. L'attaquant de Liverpool a donc été placé en isolement en marge du reste du groupe. Le coup est rude pour Xherdan Shaqiri ! Le joueur de Liverpool a en effet été testé positif au Covid-19 dans le cadre d'un rassemblement de la Suisse pour préparer notamment le match amical contre la Croatie, mercredi à 20h45. Il avait rejoint son équipe nationale, ce lundi. Les autres membres de la délégation suisse sont négatifs et continuent donc les entraînements normalement.

Ghezal file en prêt au Besiktas

Pas dans les plans de Leicester City, Rachid Ghezal quitte les Foxes, direction un club du championnat turc. L'ailier algérien de 28 ans a signé en faveur du Besiktas par le biais d'un prêt jusqu'à l'issue de la saison 2020-2021. L'ancien Lyonnais et Mo-négasque est encore sous contrat jusqu'en juin 2022 avec les Foxes de Brendan Rodgers, rejoins il y a deux ans pour 14 millions d'euros. Lors de la saison 2019-2020, Rachid Ghezal était prêté à la Fiorentina (21 matches toutes compétitions confondues, 19 rencontres de Serie A, un but).



THEO WALCOTT RETOURNE À SOUTHAMPTON

Quatorze ans plus tard. Quatorze ans après son envol loin de son club formateur, Theo Walcott signe son retour à Southampton. Après environ 500 matchs disputés entre Arsenal et Everton (397 chez les Gunners, 85 avec les Toffees), l'enfant du club rejoint les Saints en prêt (un de plus) sans indice sur une éventuelle option d'achat. Pour ses premiers mots, le joueur a voulu faire part de son attachement au club : « Je vais probablement pleurer lorsque je rejouera mon premier match avec ce maillot. Cela compte tellement pour moi. Honnêtement, je suis tellement heureux. »



ALGÉRIE-ONU

Boukadoum réaffirme la détermination de l'Algérie à ratifier le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires dans "les plus brefs délais"

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a réaffirmé, dimanche lors de sa participation aux travaux de la réunion de haut niveau de l'AG de l'ONU à l'occasion de célébration de la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires, la détermination de l'Algérie à ratifier le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires "dans les plus brefs délais".

Lors de la réunion tenue par visioconférence, M. Boukadoum a souligné que "l'Algérie, qui a toujours souffert des conséquences catastrophiques sur l'homme et l'environnement, des explosions nucléaires exécutées sur son sol durant l'ère coloniale, a été parmi les premiers pays à avoir signé le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), adopté sous la supervision de l'Algérie qui était alors présidente de la première Commission de l'Assemblée générale de l'ONU en 2017", réaffirmant "la détermination de l'Algérie à le ratifier dans les plus brefs délais". "Nous sommes fermement convaincus que le plus grand danger sur l'Humanité et sur la survie de toutes les civilisations persistera tant qu'il n'y a pas d'élimination totale des armes nucléaires. La levée de la légitimité des armes nucléaires est donc un pas nécessaire pour mettre le monde à l'abri de ses dangers, une conviction qui a amené l'Algérie à adhérer à ce processus et à le soutenir pour une interdiction totale des armes nucléaires", a précisé M.



Boukadoum. L'Algérie, a-t-il ajouté, "partage les appréhensions des autres pays non nucléaires concernant l'avancement limité dans le respect des engagements de désarmement nucléaire, d'autant que nous constatons, bien au contraire, une évolution des armes nucléaires, ce qui constitue une violation des obligations juridiques concernant le désarmement nucléaire".

"Nous enregistrons l'absence de toute indication que les pays détenteurs d'armes nucléaires, qui assument la principale responsabilité dans le processus de réalisation du désarmement nucléaire,

conformément au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et aux objectifs de l'ONU, aient honoré leurs engagements dans ce sens". L'Algérie est "pleinement convaincue" que "l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction totale des essais nucléaires est un élément clé du processus de désarmement nucléaire et du système de non-prolifération", a affirmé le ministre des Affaires étrangères, estimant que "la création de zones exemptes d'armes nucléaires est un réel pas vers l'élimination complète des armes nucléaires".

Il a, à cet égard, appelé à saisir l'occasion de la prochaine

conférence d'évaluation du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires pour "progresser sur la voie de l'élimination totale des armes nucléaires, qui sont, a-t-il dit, les seules armes de destruction massive à ne pas figurer sur la liste des armes interdites à l'échelle internationale". Réitérant le "ferme engagement de l'Algérie à redoubler d'efforts pour atteindre cet objectif, dans le cadre de sa coprésidence avec l'Allemagne de la onzième Conférence visant à faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires", M. Boukadoum a invité l'ensemble des parties à rejoindre ce Traité dans les meilleurs délais.

Le chef de la diplomatie a conclu son intervention en rappelant l'entrée en vigueur du Traité de Pelindaba sur une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique qui dénote, a-t-il dit, l'engagement du continent en faveur de cet objectif, souhaitant que "cette voie soit suivie dans d'autres régions du monde, surtout au Moyen-Orient".

CRISE LIBYENNE Début de la visioconférence ministérielle sur la Libye

Une visioconférence regroupant les pays ayant participé à la Conférence de Berlin 1 sur la Libye, dont l'Algérie s'est ouverte lundi au niveau ministériel afin de renouveler l'engagement en faveur d'une solution globale qui permettrait le retour à la paix dans ce pays en proie à des troubles depuis 2011.

La visioconférence qui se tient en marge de la 75^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies sous la conduite du ministre des Affaires étrangères allemand, Heiko Maas, et le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. Pour Günter Sautter, ambassadeur adjoint de l'Allemagne à l'ONU, la réunion de lundi intervient à un "moment crucial", alors que "des développements encourageants en Libye" ont été constatés récemment. La réunion de lundi vise également à évaluer le respect par les parties prenantes des engagements à mettre en œuvre les conclusions de la première Conférence de Berlin, entérinée par le Conseil de sécurité. La Conférence de Berlin 1 - qui s'est tenue avec la participation de 12 pays, dont l'Algérie, et de 4 organisations internationales et régionales - a abouti à une déclaration finale à travers laquelle un appel a été lancé pour renforcer la trêve en Libye et travailler de manière constructive dans le cadre de la Commission militaire mixte (5 + 5), pour parvenir à un cessez-le-feu dans le pays.

Les parties au conflit se sont engagées, en outre, à la cessation des attaques contre les installations pétrolières, la formation de forces militaires libyennes unifiées et l'interdiction de fournir des armes à la Libye, rappelle-t-on.

COMMUNICATION Belhimer reçoit le président de l'Association des Oulémas musulmans et le SG de l'UGTA



Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Amar Belhimer a reçu le président de l'Association des Oulémas musulmans algériens, Abderrezak Guessoum et le Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Salim Labatcha, indique un communiqué du ministère. La rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère en présence d'une délégation de l'Association des Oulémas musulmans a porté sur "le rôle des médias et leurs préparatifs en termes d'accompagnement des activités des associations et de la société civile, ainsi que leur apport à l'égard des citoyens". "Il s'agit là de la démarche que le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a toujours mise en avant, à travers l'orientation consacrée par des amendements proposés à la Constitution, appelant à octroyer à la société civile la place et le rôle qui lui sied, en matière de promotion du sens de citoyenneté et d'accompagnement des institutions de l'Etat dans la gestion des affaires publiques". Par ailleurs, le ministre de la Communication a précisé, lors de cette rencontre, que "les médias œuvreront, comme à l'accoutumée, à faire la lumière sur l'action syndicale et son rôle efficace sur le front social et dans les rangs des travailleurs, à travers des couvertures médiatiques".

L'Algérie élue à la vice présidence de la 3^{ème} commission de l'AG de l'Onu

L'Algérie a été élue par acclamation, lundi, à New York, à la vice-présidence de la Troisième Commission de l'Assemblée Générale des Nations Unies chargée des questions sociales, humanitaires et culturelles, y compris les questions des droits de l'homme.

Cette importante commission traite de questions aussi variées que celles relatives au développement social, la promotion de la femme, la protection des enfants, l'assistance aux réfugiés, la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, la discrimination raciale et le droit à l'autodétermination.

La Commission examine, également, les questions liées à la jeunesse, la famille, le vieillissement, les personnes handicapées, la prévention du crime, la justice pénale ou encore le contrôle international des drogues. Les travaux de cette commis-

sion sont traditionnellement sanctionnés par l'adoption de résolutions ou de décisions qui ont un impact majeur sur les questions liées au développement, à la promotion des droits de l'Homme et à l'assistance humanitaire.

Elles permettent aux Etats membres de prendre des engagements pour améliorer la coopération internationale sur ces questions et répondre de manière efficace aux besoins des populations les plus vulnérables.

Cette élection reflète assurément la confiance que les Etats membres éprouvent pour l'Algérie ainsi que pour ses capacités avérées à faire avancer le programme de travail de cette commission. Elle témoigne également d'une reconnaissance de son rôle apprécié sur les questions humanitaires et celles liées au développement social du fait de sa propre

expérience, de son modèle de développement et de son approche neutre et non-sélective des droits de l'homme.

L'élection de l'Algérie à la vice-présidence de cette Commission intervient à un moment où celle-ci tient ses travaux dans un contexte marqué par la pandémie mondiale du COVID-19 qui a abouti à l'adoption de modalités exceptionnelles pour la tenue de cette session. En sa qualité de vice président, l'Algérie s'attèlera à faire émerger le consensus entre les Etats membres sur les questions liées aux Droits de l'Homme qui traditionnellement entraînent une politisation des débats et des négociations tendues sur les projets de décisions. C'est, à ce titre, que l'Algérie déploiera des efforts pour trouver des points de convergence et aboutir ainsi à des résolutions acceptables pour tous les Etats membres.

JUSTICE

Cour d'Alger : Khalida Toumi n'est pas en "situation de détention arbitraire" (communiqué)

Le Parquet de la République près le pôle pénal national spécialisé dans la lutte contre le crime économique et financier relevant de la Cour d'Alger a affirmé lundi que Khalida Toumi ne se trouvait pas en "situation de détention arbitraire" et que l'instruction dans cette affaire suivait son cours dans "le strict respect de la loi et des procédures". "Suite aux informations relayées par certains journaux sur l'affaire de Mme Khalida Toumi, et en vertu des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le parquet de la République près le pôle pénal national spécialisé dans la lutte contre le crime économique et financier, soucieux d'éclaircir l'opinion publique, dément les informations publiées selon lesquelles le dossier de l'affaire aurait fait l'objet de violations des procédures et que la concernée serait en situation de détention arbitraire", a indiqué la même source. Le Parquet de la République a rappelé que

"Mme Khalida Toumi a été placée en détention provisoire le 04 novembre 2019 par le juge d'instruction saisi de l'affaire, et ce sur la base des charges retenues contre elle". "La détention provisoire a été reconduite à deux reprises, la première, par le même juge d'instruction en date du 27/02/2020, et la deuxième par la chambre d'accusation le 08/06/2020 en application de l'article 125 bis du Code de procédure pénale qui autorise la prolongation de la détention provisoire en matière délictuelle en cas d'existence d'expertises judiciaires en cours d'élaboration, de collecte de preuves ou encore de recueil de témoignages en dehors du territoire national", ajoute le Parquet "L'enquête dans cette affaire suit son cours devant le juge d'instruction près le pôle pénal national spécialisé dans la lutte contre le crime économique et financier dans le strict respect de la loi et des procédures", conclut le communiqué